Paris, le 27 novembre 2024

CR2411 Débat PLUiH_Atelier1

Compte rendu atelier habitants

Sommaire

1. CONTEXTE ET DEROULE 3
2. INTRODUCTION 4
3. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS 5
3.1. L'HABITAT 5
3.1.1. Synthèse générale 5
3.1.2. Construire de nouveaux logements collectifs ou individuels denses 6
3.1.3. Statuts des logements et publics à prioriser 7
3.1.4. La « densification à la parcelle » 8
3.1.5. Les critères de qualité d'un logement 8
3.1.6. Pour répondre au besoin d'habitat sur le territoire en préservant les espaces agricoles et naturels : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir 9
3.2. LE CADRE DE VIE 10
3.2.1. Synthèse générale 10
3.2.2. Les commerces et services de proximité de demain 11
3.2.3. Les zones commerciales périphériques de demain 11
3.2.4. Equipements et services prioritaires 12
3.2.5. Protection du patrimoine bâti historique et contemporain et développement urbain 12
3.2.6. Pour améliorer le cadre de vie : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir 13
3.3. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 14
3.3.1. Synthèse générale 14
3.3.2. Accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire 14
3.3.3. Développement de nouvelles formes d'activités économique (économie sociale et solidaire, circuits courts, …) 15
3.3.4. Un territoire attractif pour les salariés de demain 16
3.3.5. Pour améliorer le développement de l'activité économique et rendre le territoire attractif aux salariés de demain : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir 17
3.4. LES MOBILITES 18
3.4.1. Synthèse générale 18
3.4.2. Se déplacer à pied 18
3.4.3. Se déplacer en vélo 20

3.4.4. Se déplacer en transports collectifs 21
3.4.5. Solutions pour diminuer l'usage individuel de la voiture 21
3.4.6. Pour développer les mobilités décarbonées : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir 22
3.5. L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 23
3.5.1. Développement des énergies renouvelables 24
3.5.2. Rénovation thermique et énergétique des logements 25
3.5.3. Actions prioritaires face au dérèglement climatique 26
3.5.4. Pour s'adapter au changement climatique : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir 27
3.6. LA BIODIVERSITE 28
3.6.1. Synthèse générale 28
3.6.2. Développer et favoriser la biodiversité 30
3.6.3. Implication des entreprises et grands commerces 31
3.6.4. Projet urbain et espaces agricoles et naturels 31
3.6.5. Pour développer et favoriser la biodiversité : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir 32
4. ANNEXE 33
4.1. HABITAT 33
4.2. CADRE DE VIE 36
4.3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 39
4.4. MOBILITES 42
4.5. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 45
4.6. BIODIVERSITE 48

1. CONTEXTE ET DEROULE

Le 1er débat portant sur Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat a eu lieu le mardi 7 novembre 2024 à la salle des fêtes de Maurepas de 20h à 22h. Il avait pour objectif en complément de l'enquête habitants et usagers, organisée entre l'été et la rentrée 2024 d'explorer les grands enjeux du PLUIH.

Ce 1er temps de concertation a réuni **120 participants** issus des douze communes de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Lors de cette soirée, les participants étaient répartis par tables-ateliers mixant les âges, les genres et les communes. Des élus communaux et communautaires étaient également présents et installés à une table dédiée.

La soirée a débuté par une introduction réalisée par Monsieur Gregory GARESTIER, 4e Vice-président délégué à l'habitat et Maire de Maurepas.
Puis la démarche de concertation et la synthèse de l'enquête habitants et usagers, ont été présentées par Marie-Catherine BERNARD de l'agence Palabreo. La présentation est jointe au compte-rendu.

Les participants ont ensuite été invités à travailler par table en désignant un « greffier » chargé de prendre en note leurs réflexions collectives sur les supports de contributions prévus à cet effet.

Six thématiques ont été abordées, chaque table devant en priorité en traiter une première en totalité avant si les participants le souhaitaient, d'aborder des questions d'autres thématiques : **habitat** ; **cadre de vie** ; **développement économique** ; **mobilités** ; **adaptation au changement climatique** ; **biodiversité**.

En conclusion, un tour de table a été réalisé au cours duquel les participants ont mis en valeur une de leurs propositions.

2. INTRODUCTION

Monsieur le Vice-Président, Maire de Maurepas, accueille et remercie tous les participants présents à ce débat, et remercie également les répondants à l'enquête habitants et usagers. Il salue la mobilisation importante des habitants à ce premier atelier de concertation.

Il revient d'abord sur l'intérêt de réaliser un PLUiH à l'échelle intercommunale, un document stratégique qui permet de produire un projet d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle des 12 communes de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il précise que le PLUiH fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols et que son volet « H » vise à intégrer au PLU les objectifs liés à la production de logements.

Il explique également la volonté des élus de l'agglomération de mener une concertation ambitieuse pour formaliser ce document de planification en allons au-delà des obligations règlementaires en la matière. L'objectif est d'organiser des débats en amont des décisions politiques pour permettre aux habitants, aux usagers, aux lycéens, aux étudiants, aux acteurs économiques ainsi qu'aux élus de contribuer à l'élaboration du PLUih en se projetant de manière prospective sur les grands enjeux du territoire et des 12 communes.

Cette concertation a pour but d'éclairer les décisions qui seront prises par les élus, afin que les décisions d'aujourd'hui préparent l'avenir.

3. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

Les participants ont été invités à approfondir six thématiques de travail introduites lors de l'enquête : l'habitat, le cadre de vie, le développement économique, les mobilités, l'adaptation au changement climatique et la biodiversité. On trouvera ci-dessous **les contributions synthétisées par thématique et par questions et en annexe les contributions de façon exhaustive.** Les tableaux d'arguments sont pour leur part intégrés in extenso dans la synthèse.

3.1. L'HABITAT

3.1.1. Synthèse générale

Les participants étaient interrogés sur les conditions à réunir pour permettre la construction de nouveaux logements collectifs et individuels denses, sur le statut des logements et des publics à prioriser, sur les conditions de la densification à la parcelle et les critères de qualité des logements.

Les participants convergent sur le fait de **réaliser ces constructions dans des espaces déjà urbanisés en pensant la localisation des logements à l'échelle intercommunale et en développant en parallèle les services et équipements correspondants.** La **qualité** des futures constructions et de leurs espaces extérieurs doit être assurée sur le plan environnemental, mais également en termes esthétique et architectural pour renforcer l'acceptabilité.

Pour loger tous les publics, ils insistent sur la nécessité de **prévoir une mixité sociale et générationnelle** dans ces futurs logements en location ou accession et imaginent des solutions pour permettre l'accession à la propriété pour les ménages à revenus modestes. Ils soulignent le besoin de petits logements sans négliger également les logements familiaux, tout en réalisant des logements adaptables et en facilitant le changement de logement.

S'agissant de la **densification à la parcelle,** les participants soulignent le fait que cela doit se faire **en concertation avec les propriétaires**, qu'elle doit être associée à la réalisation de nouveaux équipements et infrastructures, et qu'il peut être préférable d'envisager la surélévation ou l'utilisation de friches industrielles et commerciales.

La qualité de l'habitat est associée, pour les participants, à sa luminosité, à l'intimité, la taille, le confort thermique et acoustique, la modularité et la présence d'un espace extérieur… mais aussi au fait de disposer à proximité d'équipements, de services de commerce et de solutions de mobilité, mais aussi d'espaces verts, jardins. Sont également évoqués les espaces partagés dans les logements collectifs.

Pour répondre au besoin d'habitat en préservant les espaces agricoles et naturels, ils évoquent :

- **Les leviers à actionner** : la reconversion des friches, la rénovation, la réduction des emprises au sol, le PLU et la volonté des pouvoirs publics, les associations, l'adaptation des mobilités
- **Les freins potentiels** : le coût, la pression immobilière et des pouvoirs publics, les échelons administratifs, l'inertie des mentalités, le syndrome du dernier arrivé…
- **Les bénéfices attendus** : l'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble, et la préservation des espaces actuels
- **Les efforts à consentir** : le fait d'accepter de respecter l'environnement, de réaliser des efforts financiers, de s'appuyer sur la législation, mais aussi d'accepter de participer et de vivre ensemble en se respectant les uns les autres ;

3.1.2. Construire de nouveaux logements collectifs ou individuels denses

Questions : Construire de nouveaux logements collectifs ou individuels denses. A quelles conditions cela serait **davantage acceptable** par tous ? En imaginant y compris que ces constructions soient réalisées à proximité de chez vous, **à quoi ces logements plus denses devraient ressembler** pour répondre aux besoins tout en étant bien intégrés au quartier ? **Où prioriser ces constructions** : sur tout le territoire, dans certains secteurs/quartiers et pourquoi ?

La préconisation qui revient le plus souvent pour densifier la construction de logements est de **réaliser ces constructions dans des espaces déjà urbanisés :**

- Densifier les **logements existants** et les **parcelles** « *surélévation, découpage parcellaire possible / mutualiser les logements existants / diviser les logements trop grands / de l'individuel dense intégré judicieusement dans les parcelles concernées / densifier en rehaussant les pavillons, bâtissant dans les jardins* » /
- Densifier sur des **friches industrielles et commerciales voir les équipements** « *réhabiliter les espaces commerciaux ou entreprises non utilisés actuellement plutôt que sur de nouveaux espaces / utiliser des friches industrielles ou commerciales / espace pris sur (…) les friches industrielles sans aucune autre destination / pourquoi pas au-dessus d'une école ?* »
- Ou encore de **rénover l'existant** « *prioriser la rénovation des logements anciens inoccupés / espace pris sur les anciennes constructions obsolètes (passoire thermique, vieux immeubles* »

Des participants appellent à **penser la localisation des constructions à l'échelle intercommunale** « *Avoir une vision / stratégie / réflexion des nouvelles constructions au niveau de l'intercommunalité et non commune par commune / prioriser ces constructions sur tout le territoire* », en **différenciant, pour certains, les solutions selon les zones** : *« Zones très urbanisées : surélévation / collectifs / création d'espaces verts. Zones pavillonnaires : découpage parcellaire possible, petit collectif. Hameaux et villages : respect du patrimoine tout en autorisant l'amélioration de l'habitat* »

Ils évoquent la nécessité de prévoir une **mixité sociale et générationnelle** dans ces constructions « *mélanger des générations dans les logements collectifs / habitat favorisant la mixité sociale / logement social diffus un peu partout dans la ville / (…) mixant le type d'habitat* ».

Toutefois certains participants sont plus réservés sur la construction de nouveaux logements : une table estime qu'il ne faut plus construire, une autre que l'objectif de la construction de 1 500 logements par an n'est pas possible, s'interroge sur les difficultés de restructuration de certaines résidences, pour éviter des risques d'expropriation, tout en imaginant des solutions de relogement intergénérationnelles et pour ce faire propose de *« consulter des architectes pour proposer des solutions qui respectent l'harmonie de la résidence »*

Pour que ces constructions soient mieux acceptées et pour la qualité de vie des nouveaux habitants, il est essentiel pour de nombreux participants, **de développer en parallèle les services et équipements correspondants :** « *renforcer les services en conséquence (écoles, sécurité, espaces de loisir … / accompagner la construction avec toutes les infrastructures et services (école, espace vert, parking) / avoir des infrastructures correspondant à cette densification (transport, école, crèche, parking, commerces de proximité, voie d'accès) / avoir les services du quotidien (médical, administratif) / prévoir des stationnements en conséquence de la taille des logements* ».

La qualité de ces nouvelles constructions est également fortement évoquée au titre de la qualité de vie des habitants et de l'acceptabilité.

- **Qualité environnementale des bâtiments et des extérieurs** *« intégration de toits solaires (photovoltaïques et thermiques) / respecter les normes pour l'environnement (isolation thermique,*

phonique) / petits immeubles avec espace vert aux normes environnementales / à condition que ça ne se fasse pas au détriment des espaces verts ».

- **Mais aussi qualité esthétique et architecturale** « *innovation architecturale (Caryatides à Guyancourt, Arcades du lac) / non aux grands ensembles type années 60-70 / ces logements plus denses devraient ressembler à des maisons de ville / petits immeubles / logements collectifs de 3 à 4 étages maximum* ».
- Plusieurs participants recommandent la **construction d'espaces partagés dans les logements collectifs** « *mutualiser les jardins, les chambres d'amis, les buanderies / certains équipements pourraient être collectifs ex : buanderie, chambre d'amis / proposer des solutions de relogement en intergénérationnel / espaces extérieurs collectifs / des espaces suffisants pour vélos, poussettes* ».

3.1.3. Statuts des logements et publics à prioriser

Questions : Au vu des évolutions démographiques (vieillissement, diminution de la taille des ménages…) **quels statuts de logements** (social, accession privée, accession sociale…) **développer en priorité pour loger tous les publics** (jeunes, étudiants, familles, seniors…) ? Comment pourrait-on faciliter le « parcours résidentiel » de logements pour chaque étape de la vie ?

La grande majorité des participants évoquent le besoin de **mixité sociale comme intergénérationnelle qu'il s'agit de location ou d'accession.** « *mixité sociale et intergénérationnelle / intégration de tous les types de logements (maisons individuelles, logements collectifs, sociaux) dans chaque nouveau programme immobilier / développer la mixité sociale par un dosage facilitant l'intégration / mixité : sociale, accession privée, accession sociale* ».

Ils imaginent des solutions pour p**ermettre l'accession à la propriété pour les ménages aux revenus modestes** « *prioriser l'accession à la propriété par des aides (équivalentes à celles faites aux locataires) / BRS Bail réel solidaire sur les terrains communaux / permettre l'accession à la propriété aux revenus modestes / privilégier les accessions privées ou sociales* » **et pour maintenir dans la durée le statut d'accession sociale** *« en cas d'accession sociale, lors d'une revente, le nouvel acquéreur doit bénéficier d'une accession sociale ~~(= idée géniale~~) [AL1]sans que le vendeur perde sa mise* ».

Le besoin de construction de **logements de petites tailles** est souligné par plusieurs participants « *proposer des logements dans des annexes de grands pavillons (un peu plus grand qu'un abri de jardin / studios bien équipés pour étudiants ou personnes âgées / pour loger jeunes et étudiants : proposer aux seniors qui ont un garage de l'aménager en studio / il manque des petits logements : pour loger les familles « débutantes » (avec 1 ou 2 enfants), pour héberger les seniors qui pourraient libérer leurs maisons* », **certains estimant toutefois qu'il faut prévoir des logements de toutes tailles** *« toute taille de logement / avoir un parc de logements de surface variés en fonction des besoins projetés »*.

Pour faciliter le parcours résidentiel, plusieurs tables mentionnent le besoin de **l'adaptation des logements aux différentes étapes de la vie en facilitant notamment le changement de logement,** « *attribution des logements en fonction de la condition familiale et pouvoir changer au cours des changements de vie sans difficultés financières / restructurer l'habitat (> 40 ans) pour suivre le parcours résidentiel générationnel / pour permettre d'adapter la taille du logement à l'évolution de celle de la famille, avoir la possibilité de disposer dans la nouvelle résidence de quelques chambres meublées avec sanitaires pour recevoir des invités* ».

Certains proposent **d'inciter à, voire d'institutionnaliser une nouvelle forme d'habiter, la cohabitation / colocation** « *institutionnaliser la colocation tous publics / inciter la colocation avec propriétaire occupant / inciter à la colocation avec propriétaire occupant / cohabitation (même génération ou jeunes + vieux)* ». D'autres évoquent la **création d'espaces communs** « *espaces communs permettant*

la mixité (laverie, salle de sport …) / mutualisation d'équipement : buanderie, bureaux partagés, salle de sport dans les espaces perdus (terrasses) ».

Enfin quelques participants proposent de « *favoriser les* ***logements en bois*** ~~*(moins cher ?)*~~ [AL2]*!* », de « ***restructurer les maisons,*** *couper une maison en deux, ou faire deux accès* » ou encore qu'il faut « ***éviter les logements inoccupés*** *par les locataires, obliger les bailleurs à vérifier la réelle occupation du logement* ».

3.1.4. La « densification à la parcelle »

Questions : Pour limiter l'extension urbaine, pensez-vous qu'il est intéressant de faire de la « **densification à la parcelle** » en incitant les propriétaires à vendre une partie de leur terrain pour y construire un ou des nouveaux logements (par ex. scinder une parcelle de 800m2 en 2 parcelles de 400m2) ? Si oui, quelles seraient les conditions nécessaires pour que la densification à la parcelle soit un succès ?

Quelques participants soulignent que la densification à la parcelle doit se faire **en concertation avec les propriétaires et doit rester à leur initiative** « *doit rester à l'initiative du propriétaire Un parfum d'expropriation qui ne nous plait pas. / il faudrait demander aux intéressés* ».

Quelques autres évoquent, si cette densification a lieu, le besoin de **construction de nouveaux équipements et infrastructures** « *bonne intégration dans le quartier / rues (places de parking …) / la solution ne parait pas performante, car ça fait une densification sans une amélioration des infrastructures communes. Il serait plus efficace de raser et de faire de nouveaux quartiers avec les infrastructures adaptées (transport, écoles …)* ».

Plutôt que la densification à la parcelle, quelques tables proposent de privilégier la **surélévation des logements** « *encourager au rehaussement plutôt que la scission de parcelle pour limiter l'artificialisation / modifier en surélévation* », une autre préfère **« *l'utilisation de friches industrielles ou commerciales* »**

D'autres recommandations sont apportées : des parcelles doivent avoir un « *propriétaire de la maison [qui] n'est que* ***locataire à très longue durée*** *(99 ans)* », **prévoir un accompagnement des propriétaires** « *offrir aux propriétaires l'étude par un urbaniste / architecte* », **conserver des surfaces suffisantes et distancées limitant les vis-à-vis, d'implanter des arbres entre les bâtiments, de veiller à la cohérence avec l'existant** « *en cas de construction d'un petit immeuble au milieu des pavillons, que cet immeuble garde un aspect de type pavillon divisé en 2/3 logements* ».

3.1.5. Les critères de qualité d'un logement

Questions : Qu'est-ce qui fait prioritairement la **qualité d'un logement et le plaisir d'y habiter,** aujourd'hui et pour demain ? Quelles innovations envisager dans la manière d'habiter ?

La qualité du logement, le plaisir d'habiter sont analysés au niveau du logement, mais aussi de son environnement immédiat.

En termes d'environnement l'idée est de disposer dans la résidence ou à proximité

- **D'équipements, de commerces, de services et de solutions de mobilités** *« écoles, commerces, transports en commun (…), stationnement, pistes cyclables / Améliorer les solutions d'accueil du véhicule - stationnement, parking visiteurs / proximité : commerces à pied, maison de quartier, commodités, … / proximité des services ».*
- **D'espaces verts, de jardins, de nature** *« Avant, on voulait sa maison et son terrain. Maintenant, on veut du collectif et de l'espace vert. / Le cadre immédiat (espace vert, accès à des grand parc (type étangs de la minière, forêt de Bois-d'Arcy, étang de Saint-Quentin) / Espace vert individuel même en collectif Espace vert plus important collectif : jardins partagés, espace jeux, bancs et tables, jardin d'agrément* »)
- Et également de calme, de sécurité

S'agissant de la qualité de l'habitat, les participants évoquent plusieurs critères

- La luminosité avec notamment des logements traversants
- L'intimité et la préservation des vues
- La taille du logement qui doit être de « *dimensions raisonnables* » eut égard à la « *taille de la famille* »
- Le confort thermique et acoustique
- La modularité des logements
- L'accès à un espace extérieur balcon, terrasse, jardin

3.1.6. Pour répondre au besoin d'habitat sur le territoire en préservant les espaces agricoles et naturels : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir

Les **leviers** sur lesquels il sera possible de s'appuyer	Les **freins** auxquels on risque de se trouver confrontés
- Réutilisation des espaces individuels / société non occupés. Reconvertir les friches industrielles et commerciales. - Rénovation des logements actuels (rasage / reconstruction) - Densification avec réduction des emprises au sol. Les logements sont trop grands pour la dimension des familles. - Le PLU / la volonté des pouvoirs publics et dialogue politique au-delà des clivages[1] / Droit du logement pour pouvoir modifier ou réaménager judicieusement - Les associations de préservation du patrimoine et de l'environnement - Renouvellement démographique (départ des baby-boomers arrivés à l'âge de la retraite) -> opportunité - Levier monétaire -> on paie grassement les occupants actuels pour qu'ils libèrent de l'espace, on rase les habitations actuelles pour construire plus dense - Repenser les dessertes du territoire au regard du taux de l'urbanisation	- Écheveau administratif intercommunal / communal ; - Coût économique pour démolir les constructions existantes / rénovations - Pression immobilière - Pression des pouvoirs publics - L'appât du gain pour les promoteurs immobiliers - Le conservatisme ; - Inertie des mentalités (propriétaires) - Le syndrome du dernier arrivé

Quels **bénéfices collectifs et individuels** on en retirera	Quels **efforts collectifs et individuels** devra-t-on réaliser
- Mieux vivre / Amélioration du cadre de vie et du mieux vivre ensemble / Une meilleure cohabitation, cohésion, vivre ensemble - Préservation de l'espace actuel - Gagner des espaces constructibles en gardant une densité correcte	- Accepter et respecter son environnement social et naturel - Effort financier personnel ; - S'appuyer sur la législation - Accepter de participer, apprendre à vivre ensemble / Accepter de vivre ensemble en se respectant les uns les autres

[1] Ce point était mentionné en frein, mais nous a plutôt semblé relever d'un levier

3.2. LE CADRE DE VIE

3.2.1. Synthèse générale

Les participants étaient interrogés sur la façon de réinventer les commerces et services de proximité et les zones commerciales périphériques, de répondre aux besoins d'équipements et de services et de concilier protection et usage du patrimoine bâti historique et contemporain.

Ils se projettent, en matière **de commerces et services de proximité**, dans des **espaces conviviaux et pluriactivités** et proposent de les **regrouper pour renforcer leur attractivité**, tout en **facilitant leur accessibilité** pour tous les modes de déplacement, notamment piétons et vélo sans négliger le stationnement automobile. Ils suggèrent de **mixer les fonctions** (habitat, commerces, services, activité économique) dans un même secteur et estiment globalement **qu'une intervention publique est nécessaire** pour favoriser et organiser les commerces et services de proximité.

S'agissant des **zones commerciales périphériques,** les participants les imaginent **végétalisées** et **désimperméabilisées**, plus **conviviales**, plus **esthétiques**, plus **accessibles**… mais aussi pour tout ou partie d'entre elles, **reconverties** en d'autres usages (habitat, services) et accueillant des énergies renouvelables.

Une des premières recommandations en matière de **services et d'équipements** est de veiller à leur **accessibilité** en TC, à pied ou à vélo. En termes de priorité un très fort accent est mis sur les besoins en termes **d'offre médicale et paramédicale,** mais aussi d'accueil de la **petite enfance et d'accès aux services publics**. Sont également évoqués les tiers lieux et le soutien au maintien à domicile des personnes âgées, ou à mobilité réduite.

Concilier **protection et usages du patrimoine passe**, selon les participants, par une **mise en valeur,** mais aussi par une **intégration adaptée dans les nouveaux projets de constructions.**

Pour agir en matière de cadre de vie, ils ont état :

- Des **leviers à actionner** : la responsabilisation des clients, l'implication des pouvoirs publics, le rééquilibrage et la répartition par quartier
- Des **freins potentiels** : le consumérisme, la peur de l'inconnu, les habitudes, la difficulté à faire évoluer les acteurs privés des surfaces commerciales, la lenteur du renouvellement du bâti, le coût et la résistance des commerçants à la piétonnisation
- Des **bénéfices attendus** : le mieux vivre ensemble et la qualité de vie, la convivialité et l'amélioration des relations commerçants-habitants, la réduction de l'effet de chaleur urbaine et des pollutions (air, bruit, sol)…
- Des **efforts à consentir** : la sobriété, la remise en question et l'adaptation aux changements, l'acceptation de la transition et de la réduction des références dans les magasins et du consumérisme, le fait de « marcher ou pédaler ».

3.2.2. Les commerces et services de proximité de demain

Questions : Comment réinventer les commerces et services de proximité de demain, de qualité et accessibles à tous (dont les ménages les plus modestes) ? Quelles idées, quelles pistes de développement pour assurer leur viabilité économique ?

Pour réinventer les commerces et services de proximité de demain, plusieurs tables de participants recommandent de créer des **espaces conviviaux et culturels et de développer la pluriactivité** « *espaces conviviaux : café, boulangerie, ressourceries et recycleries / réintroduire de la convivialité dans les « commerces » en y incluant des cafés qui peuvent redevenir des lieux de convivialité et de rencontre (tiers-lieu) / café solidaire avec livres, rencontres culturelles ou autres /multiactivités au sein de chaque commerce / faciliter les actions relais/colis, développer les associations* ».

Pour renforcer l'attractivité, des participants proposent de **regrouper les services et les commerces** « *services regroupés : Poste, banque … / guichet multiservice en horaire étendu et en hypercentre* » */ pour une bonne attractivité, il faut pouvoir accéder aux principaux commerces de proximité dans un même quartier* » mais aussi de **mixer les fonctions dans un même secteur :** *« commerces, habitations, parcs, loisirs, bureau (lieu de travail), artisanat) »*.

Plusieurs évoquent la nécessaire **accessibilité des commerces pour tous les modes de déplacements notamment piétons et vélo, sans négliger le stationnement voiture** « *facilité de stationnement pour voitures et vélos / services publics accessibles en bus fréquents et proches du centre / bus et voies de bus, plus de fréquence, plus de pistes cyclables et de bonne qualité, entretenues et sécurisées : commerces hypermarché accessibles à tous / hypercentre piéton / favoriser (…) le stationnement de proximité. »*

Pour faciliter le développement des commerces de proximité, certains participants font appel à **l'intervention publique** (« *que le foncier soit à charge de la CASQY avec faible loyer pour nouveaux commerces soutenus par les communes, avec charges réduites / en fonction d'une définition des commerces de proximité assumée* »). Une intervention qui doit également permettre d'adapter le nombre et le type de commerce aux besoins des habitants (« *primeurs doivent être proche et literie éloignée* »).

D'autres idées sont évoquées : « *favoriser les **marchés éphémères** dans les centres-villes à faible niveau de commerces* », proposer des « ***commerces de bonne qualité*** », un « *marchand-**réparateur de vélo** et entretien vélos* »,

3.2.3. Les zones commerciales périphériques de demain

Questions : Comment réinventer les zones commerciales périphériques demain ? Les réaménager, les désimperméabiliser, les végétaliser ? Les densifier sans les étendre ? Les reconvertir, pour accueillir des activités économiques, du logement ?

Les participants proposent de réinventer ces zones commerciales, en r**éduisant leur taille, en opérant leur reconversion par une grande mixité des fonctions,** en accueillant du logement, une maison médicale, des lieux associatifs « *repenser logements (peu d'étages, maxi 5) / reconvertir en maison médicale, en lieu associatif / zones flexibles pour changer la finalité des bâtiments (transformation d'immeubles de bureau en habitations puis en magasin* » et en **veillant à leur mutabilité** ~~*« zones flexibles pour changer la finalité des bâtiments : transformation d'immeubles de bureaux en habitations puis magasins. »*~~[AL3]

Ils se projettent dans des **espaces végétalisés et désimperméabilisés** « *évidemment moins d'artificialisation des sols. Plus de nature / oui pour leur végétalisation / végétaliser avec des arbres donnant des fruits comestibles / désimperméabiliser les parkings / réduire, quand c'est possible, les surfaces au sol (en délocalisant les stockages) pour en profiter pour désimperméabiliser et végétaliser / végétalisation /*

désimperméabilisation des zones non accessibles à la circulation automobile / mettre des sols clairs » **mais aussi plus esthétiques et accueillants** « *petits jets d'eau, jardinets, parking vélos / essayer de chercher vers l'attractivité, l'esthétique, le cadre de vie / encourager les grandes enseignes à apporter des services (comme garde d'enfants, restaurants, espaces verts* ».

Des participants imaginent de **mutualiser les parkings, de les désimperméabiliser**, mais aussi de les utiliser pour la **production d'énergie solaire**, « *mutualiser les parkings des zones commerciales au lieu de 1 parking par commerce / obliger que ces parkings soient couverts de panneaux solaires / panneaux solaires* » tout en veillant à rendre les zones commerciales **accessibles à la mobilité douce**.

3.2.4. Équipements et services prioritaires

Questions : En prenant en compte les évolutions démographiques et des modes de vie et étant entendu que l'on ne peut pas « mettre tout partout »…. **Quelles seraient vos propositions pour les équipements et services que vous estimez <u>prioritaires,</u>** manquants ou à faire évoluer sur le territoire ? N'hésitez pas à faire preuve d'innovation !

Une des premières préconisations est de **travailler l'accessibilité aux services** : transports en commun, vélo, ou implantation de services de proximité pour ne pas utiliser la voiture « *pistes vélos avec parkings pour vélos et en lien continu les unes les autres et entretenues / l'accessibilité aux divers locaux, transports / mieux répartir (…) pour éviter de prendre sa voiture pour aller à la ville d'à côté / nécessité d'avoir des transports en commun* ») **et à leur bonne répartition sur le territoire y compris en développant les multiservices** *« maisons communales de services publics / France services / mieux répartir les services comme la poste, sous forme d'espaces multi services dans les autres commerces »*

Les participants mettent un accent prioritaire sur l'**offre médicale et paramédicale** « *Maisons médicales et pharmacies / médecin acceptant les nouveaux patients / santé / maisons communales (…) médicales / développer la téléconsultation, développer les « maisons médicales » dans les villes (ex Montigny) / médecins généralistes et des spécialistes* » et sur la **petite enfance** « *crèches / crèches publiques, pôles petite-enfance / lieux de vie accueillant de jeunes mamans* ».

Sont aussi mentionnés parmi les équipements et services prioritaires les **tiers lieux** « *tiers lieu / Repair cafés, vélocistes, garages solidaires, commerces d'économie circulaire* », le soutien et maintien à domicile des **personnes vieillissantes ou à mobilité réduite,** banques, EPHAD et maisons de retraite, **réparateurs** d'électroménager, city park, activités touristiques…. Des participants soulignent qu'il faut « *préserver les services (…) sans les privatiser* ».

3.2.5. Protection du patrimoine bâti historique et contemporain et développement urbain

Comment **concilier la protection du patrimoine bâti historique et contemporain du territoire avec le développement urbain** (densification, nouveaux équipements, modernisation de l'habitat) ? Quelles pistes pour concilier protection et usages ?

Pour protéger le patrimoine, certains participants préconisent de **mettre en valeur** le patrimoine actuel « *magnifier les parties historiques / mettre en valeur les bâtiments anciens (maisons plus ou moins classées)* », mais aussi de penser son **intégration dans de nouvelles constructions** « *identifier le patrimoine à protéger et son intégration dans d'éventuelles constructions à proximité / nécessité d'entretenir le patrimoine pour passer à un habitat plus dense et plus adapté* » tout en **limitant la taille des immeubles** pour permettre une bonne intégration dans le bâti existant.

D'autres appellent à **penser le lien entre caractéristiques du patrimoine local et nouvelles constructions** « *réutilisation de la meulière dans les constructions nouvelles / respecter les caractéristiques du patrimoine local par rapport aux constructions nouvelles* » ou encore à réfléchir à des **matériaux qui**

s'insèrent dans les bâtis historiques « *favoriser et promouvoir le développement de produits (panneaux solaires, isolants-façades …) permettant de s'intégrer / valoriser les bâtis historiques existants (esthétiques, formes …) ainsi que les résidences protégées au titre du PLUi* ».

3.2.6. Pour améliorer le cadre de vie : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir

Quels sont les **leviers** sur lesquels il sera possible de s'appuyer	Quels sont les **freins** auxquels on risque de se trouver confrontés
- Responsabiliser les clients - Implication des municipalités dans les futurs commerces alimentaires ou autre / Cahier des charges et décisions publiques, comités de quartier - Rééquilibrer la répartition des commerces par quartier - Obligation administrative des sociétés immobilières - Objectif séduisant pour la population	- Consumérisme - ~~Changement des~~Difficultés à faire changer les mentalités et ~~d~~les habitudes - Peur de l'inconnu, les habitudes - Les ~~S~~surfaces commerciales sont majoritairement des propriétés privées d'où la difficulté de~~à~~ les faire évoluer - Lent renouvellement du bâti - Coût - Résistance des commerçants & co aux zones piétonnes
Quels **bénéfices collectifs et individuels** on en retirera	Quels **efforts collectifs et individuels** devra-t-on réaliser
- Mieux vivre ensemble - Meilleure qualité de vie - On retrouvera de la convivialité et une âme - Amélioration du quotidien entre les commerces et les habitants. Réinventer les relations entre les habitants. - Un meilleur cadre de vie - Moins de pollution (air, bruit, sol) - Réduction de l'effet d'ilot de chaleur urbaine - Lutte contre la sédentarité	- La sobriété - Accepter les changements et s'y adapter - Se remettre en question et se forcer à aller les uns vers les autres - Sensibiliser les habitants à recourir davantage aux commerces de proximité - Marcher ou pédaler - Accepter la réduction du nombre de références dans les magasins et la limitation du consumérisme - Accepter la transition

3.3. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.3.1. Synthèse générale

Les participants étaient invités, dans un premier temps, à formuler des propositions pour accueillir dans de bonnes conditions les nouvelles entreprises sur le territoire, et imaginer les activités à privilégier, à explorer les nouvelles formes d'activités économiques, et à se projeter dans la manière de rendre le territoire plus attractif pour les salariés de demain.

Pour le bon accueil des entreprises, les participants évoquent en priorité **l'accessibilité** en transports collectifs, mais aussi une meilleure **intégration des locaux d'activité dans le tissu résidentiel**. Ils insistent sur **l'importance de l'intervention publique** pour accompagner les entreprises, favoriser les liens entre entreprises et organismes de formation, mais aussi la mutualisation des services aux salariés.

En matière **d'économie sociale et solidaire**, les participants proposent plusieurs pistes en insistant sur la diversité des activités potentielles et sur l'opportunité de créer des synergies entre acteurs dans une logique de clusters, ils pointent également leur souhait de valoriser **l'agriculture locale et favoriser les circuits courts**

Pour **rendre le territoire plus attractif aux salariés de demain,** deux enjeux prioritaires sont mentionnés : faciliter l'accès au **logement** et développer les **transports collectifs**. Est aussi mentionnée l'importance des services et des **activités proposées aux salariés et futurs habitants et des enjeux écologiques.**

Pour agir en matière d'activité économique, ils font état :

- Des leviers à actionner : les transports, l'accès au logement, l'image de SQY, sa capacité à décider rapidement, mais aussi le cadre de vie, les activités culturelles et sociales
- Des freins potentiels : les difficultés administratives, la mauvaise connexion des transports, le manque de coopération avec les territoires limitrophes et les collectivités, les nuisances potentielles des entreprises et la saturation des espaces et des réseaux
- Des bénéfices attendus : les apports financiers, le bon équilibre entre les fonctions habitat et économique, le rapprochement domicile travail, la création d'emploi local, la valorisation du territoire
- Des efforts à consentir : une meilleure collaboration entre territoire, et au sein de l'agglomération, l'acceptabilité de la proximité entre entreprises et habitat et des nuisances potentielles.

3.3.2. Accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire

Questions : Comment bien accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire ? Quelles nouvelles activités serait-il souhaitable d'accueillir sur le territoire de SQY ? **Où accueillir** ces nouvelles activités (cœur de ville, nouvelles zones d'activités, zones existantes…) au regard des différents types d'activités ?

L'**accessibilité des entreprises** est mise en avant par plusieurs participants « *transports en commun / accès aux transports fiables, rapides (sans interconnexions), flexibles, avec des horaires étendus / un pôle pas uniquement connecté à Paris (au milieu entre la Défense et Saclay / favoriser l'implantation des entreprises au plus près des nœuds de communication* ».

Sur le territoire d'accueil des entreprises, plusieurs réponses vont dans le sens d'une **meilleure intégration des entreprises dans le tissu résidentiel** « *territoire à inclure dans les centres urbains /, ZA proche des habitats / accueillir dans l'existant, questionner la gestion de la mixité entre habitat et zone d'activité* ») et dans la **mise à disposition de locaux flexibles et adaptés aux besoins** des entreprises accueillies : « *loyers avec des coûts maitrisés* », « *espaces flexibles pour diverses activités, y compris de production / accueillir des entreprises artisanales dans des locaux locatifs".*

Beaucoup de participants mentionnent l'importance de l'**intervention publique**, mais aussi du développement des **synergies entre les entreprises**, « *proposer des services d'assistance administrative et juridique et logistique (traitement des déchets / système souple de location, indépendamment des baux 3/6/9 (intervention publique ?) / taxes pas trop élevées (finances) / faire découvrir le territoire aux entreprises (partenariat, relations écoles supérieures …), accompagner l'implantation de l'entreprise (SQY – entreprise marraine), favoriser l'attractivité financière (réduction des taxes et impôts, permettre l'achat de locaux), développement des synergies entre les entreprises (rencontres, favoriser les starts up et accompagner leur développement, mettre en place un livret d'accueil au profit des salariés, créer des événements interentreprises (challenge sportif)* ».

Le besoin de développer les **liens entre entreprises et système éducatif et culturel** est souligné « *un environnement éducation/culture de très haut niveau. Développement économique vs éducation/culture / développer les entreprises en liaison avec nos écoles (SQY)* ».

Certains participants évoquent **la mutualisation de services aux salariés** « *des services aux entreprises mis en commun / donner envie aux employés de venir à SQY (habitat, lieux de rencontre et de loisirs, accès aux activités sportives, restaurants interentreprises, mobilité, accès aux soins, garderie / développer les espaces de services en commun (restauration de salariés, garde d'enfants* ».

D'autres propositions sont évoquées en termes d'activités à accueillir et de l'activité économique : « *développer l'artisanat et les activités de fabrication – mise en commun de ressources administratives, informatiques / activités de santé – maisons de santé – structures d'accueil / activités de « seconde main » - seconde vie, maintenance / développement de l'écosystème, grandes entreprises, PME, ETI / stabilité dans les règles (déconnecté du politique) / communication POSITIVE sur l'entreprise / améliorer l'offre hospitalière et la santé en général. / capitaliser sur les activités liées aux transports / récupération d'énergie (data center →*».

3.3.3. Développement de nouvelles formes d'activités économiques (économie sociale et solidaire, circuits courts …)

Questions : Comment imaginer le développement de nouvelles formes d'activités économiques sur le territoire (économie sociale et solidaire, circuits courts…) ? Selon quels principes et dans quels secteurs d'activité en priorité ?

Les participants évoquent plusieurs idées d'activités relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire : « *espace de coworking* », « *recréer des centres-villes avec activités de bouche, lieux de distraction (cinémas de petite taille* », « *développer des associations / petites entreprises permettant d'effectuer des réparations (repair Kfé – garages participatifs) / mettre en place une monnaie participative (Type SEL)* », certains précisent qu'il faut laisser l'initiative au secteur privé.

Ils insistent sur la diversité des activités et sur le fait de développer des synergies entre acteurs dans une logique de clusters « *favoriser le développement de clusters par domaines d'activités, de l'artisan jusqu'au grand groupe / un label « made in SQY » ? / développer des espaces de production primaire et secondaire, pas uniquement tertiaire / développer des services, des organismes de formation en accord avec le développement des clusters – la synergie avec les compétences* »

Ils mentionnent les **circuits courts avec la volonté de valoriser l'agriculture locale** « *valorisation de l'agriculture locale / transformation des productions agricoles pour la production locale / favoriser le développement de circuits courts type AMAP* ».

Comme pour les autres types d'activités, la question de **l'accessibilité** est pointée par plusieurs participants « *focus sur les transports en commun / faire venir des entreprises manufacturières de production en capitalisant sur la proximité de réseaux ferrés et autoroutiers, développer l'offre TGV depuis Massy qui devient facilement accessible via la ligne 18 / développer le covoiturage local* »

3.3.4. Un territoire attractif pour les salariés de demain

Questions : Comment rendre le territoire plus attractif pour les salariés de demain ? Comment leur donner envie de venir y travailler ? Y habiter ?

Deux enjeux sont mentionnés de façon prioritaire : le **logement** et l'**accessibilité en transport**.

S'agissant du logement les participants pointent le besoin de faciliter l'accès au logement pour les salariés « *le logement et le travail sont rarement proches / accès au logement facilité, surtout pour les jeunes – encadrement des loyers ? / donner envie aux salariés des entreprises de venir habiter à SQY / avoir un habitat plus accessible sans rogner sur la qualité* » y compris en imaginant des **espaces de travail partagé** « *Ouverture d'espace de travail partagé de proximité (mélange appartement, bureaux en location) »*

En matière de déplacement ils insistent sur les **transports collectifs** en termes de fréquence et d'amplitude horaire « *favoriser les possibilités de transport nocturne entre Paris et SQY à faible coût / SQY n'est pas le terminus d'une seule ligne de chemin de fer depuis Paris / réseau de transports : nombre, fréquence y compris les weekends* ».

Ils pointent également **l'importance des activités et services proposés aux salariés et futurs habitants et sur les enjeux écologiques** « *écoles / développement de maisons de services médicaux / microcrèches* / « *cadre de vie écologique avec biodiversité : des bâtiments et entreprises à énergie positive ? / développer les activités culturelles et sociales y compris en soirée, dans les activités économiques* », « *faire connaitre les activités possibles à la pause méridienne (livret au profit des salariés* ».

3.3.5. Pour améliorer le développement de l'activité économique et rendre le territoire attractif aux salariés de demain : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir

Quels sont les **leviers** sur lesquels il sera possible de s'appuyer	Quels sont les **freins** auxquels on risque de se trouver confrontés
- Infrastructure transport / Transport dans 4 directions : La Défense, RER C, N, L18 / Transports - Transports et aide à la gestion (mutualisation) - Laisser l'initiative au privé - Cadre de vie - Accès au logement - Éducation - Vie culturelle et sociale – y compris nocturne - Image de SQY et infrastructures transports et sportifs (3 sites des JOP) - Capacité de l'agglomération à décider vite - Financier – recherche de sens	- Le poids administratif / Les difficultés administratives - Transports mal connectés pour aller hors SQY surtout vers Paris et pour les déplacements hors horaires de pointe. Avec une fiabilité très faible - Absence de coopération avec les agglomérations autour de SQY et parfois au sein de SQY ? - Les égos des décideurs (privé et public) - Nuisances de certaines entreprises (transport, bruit, pollution) - Concurrence entre municipalités de l'agglomération pour accueillir une entreprise - Saturation des espaces et des réseaux
Quels **bénéfices collectifs et individuels** on en retirera	Quels **efforts collectifs et individuels** devra-t-on réaliser
- Apport financier au budget de la collectivité - Présence d'artisans de proximité - Pérennité de l'attractivité de SQY - Exemplarité de SQY - De l'emploi local pour nos enfants - L'équilibre habitat, vie économique, bâti et non bâti préservé - Valorisation de la ville et renouvellement de la population - Éviter le syndrome du vieillissant et démodé - Rapprocher l'habitat des salariés de l'entreprise	- Accepter une certaine proximité dans les quartiers de plus grande densité - Une meilleure intégration communautaire entre les communes de SQY - Une meilleure collaboration avec les autres agglomérations, Paris et l'Île-de-France, Saclay, Versailles - Accueil des nouveaux habitants, tolérances à certaines nuisances

3.4. LES MOBILITES

3.4.1. Synthèse générale

Les participants étaient amenés à réfléchir au développement de mobilités décarbonées en proposant des solutions dépassant les bonnes intentions pour permettre un réel changement de comportement.

Pour favoriser les **déplacements à pied**, les participants proposent **d'aménager l'espace public** (sécuriser et rendre agréables les trajets), et de favoriser **l'implantation des commerces et services de proximité.** Mais également de renforcer la sensibilisation sous l'angle des effets positifs sur la santé et de rendre plus difficile l'usage de la voiture. Les **aménagements, la qualité des cheminements, la sécurisation des parcours** sont mis en avant pour favoriser **les déplacements à vélo**, en agissant également sur le sujet du **stationnement** vélo et sur la sensibilisation à la pratique.

Pour les modes actifs, vélo et marche, les participants insistent également sur le **renforcement de la signalétique** en déployant notamment des outils distances/temps.

Inciter se déplacer en transports collectifs passe, pour les participants, par la **gratuité** y compris du stationnement en gare, mais aussi par des actions en faveur de **l'intermodalité**. Est aussi évoqué le renforcement de l'offre, de la fréquence, des amplitudes et de la fiabilité en veillant à adapter le service aux besoins.

Enfin **pour limiter l'usage individuel de la voiture,** les participants appellent aux déploiements des **autres modes** et à la facilitation du **covoiturage** et de **l'autopartage**. Ils proposent également de **décourager l'usage de la voiture** en agissant sur le stationnement et sur les voiries.

Plus généralement ils appellent à diminuer le besoin de déplacement domicile-travail.

Pour agir en faveur de mobilités décarbonées, les participants évoquent :

- Les **leviers** à actionner : la réduction des voies voitures au profit des voies douces, de rendre agréable et sécure l'usage des autres modes notamment marche et vélo, d'accompagner le déploiement des véhicules électriques, de déployer des services et commerces de proximité, et de sensibiliser, de réaliser des évènements, des challenges pour accompagner le changement des habitudes
- Les **freins** potentiels : les strates des différents gestionnaires, le coût, les limites entre les territoires, la difficulté à changer ses habitudes, le manque de volonté, les freins à l'usage du vélo (sécurité, stationnement)
- Les **bénéfices** attendus : la réduction des pollutions de l'air et sonores, les bénéfices pour la santé, le bienêtre, les liens sociaux
- Les **efforts** à consentir : accepter de changer, « l'essayer c'est l'adopter », tenir compte de la sécurité des autres usagers, « ré-apprendre » à vivre ensemble

3.4.2. Se déplacer à pied

Questions : Comment inciter les habitants en mesure de le faire, à **se déplacer à pied** pour les trajets de moins d'une demi-heure, notamment pour l'accès aux commerces et services de proximité ?

En premier lieu, pour la majorité des participants, il s'agit d'**aménager l'espace public et de sécuriser les déplacements** « *disposer de circulation (…) sécurisée / sécuriser les voies piétonnes / aménagement des routes, ralentisseurs au niveau des passages piétons, chicanes …sécuriser /*

faciliter les déplacements piétons en sécurisant les trottoirs : supprimer les stationnements sur trottoirs (verbalisation…), largeur confortable sans obstacle ; sécuriser les intersections et les traversées piétonnes / séparer les modes de mobilités : piétons, vélo, trottinettes ; garantir l'éclairage par des capteurs pour se sentir en sécurité pour les piétons / apporter un sentiment de sécurité »,

Mais aussi de veiller aux continuités piétonnes et de renforcer la signalisation « *problème de discontinuité : exemple traverser la D91 vers la Minière (discontinuités entre SQY et Versailles Grand Parc. Un schéma piéton comme il existe pour les vélos / bien signaler les sentes (exemple à Maurepas, où elles sont parfois trop étroites et mal entretenues / garantir l'accès à des trottoirs et voies piétonnes partout dans les communes ; développer les chemins piétons réservés (abri en cas d'intempéries), favoriser une fluidité sur les trottoirs (mobiliers urbains gênants, etc)* », **y compris avec des marquages attractifs** « *marquages ludiques au sol (plus que 10 min, plus que 5 min, …) / généraliser les plans avec des cercles indiquant les temps de marche plutôt que les distances* ».

Il s'agit aussi de **rendre agréables les trajets** « *disposer de circulation qualitative / les rendre agréables (parcours touristiques, plantations) / voies piétonnes agréables, arborées, végétalisées* ».

Développer l'usage de la marche est aussi fortement corrélé, pour les participants, à **l'accessibilité en proximité des services et des commerces** « *penser l'urbanisme de la ville pour y concentrer les commerces / avoir un cœur de ville actif et complet en termes de services (alimentation, pharmacies …) / redynamiser les commerces de proximité en les rendant plus concurrentiels vis-à-vis des grandes surfaces et coût des structures (loyer, charge …) / développer les « AMAP » (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) en élargissant les gammes de produits ; développer des lieux de rencontre conviviaux ; implanter des « maisons France Service »* »

Pour **inciter à la marche,** les participants insistent sur l'importance de la dimension **santé**, sur la sensibilisation, en valorisant ses bienfaits, en insufflant une dimension « challenge » : « *sensibilisation des citoyens en l'importance de l'activité physique ; proposer des challenges quotidiens et jouer en famille ou avec des amis / campagnes de sensibilisation impact sur la santé (challenge compteur de pas) et le fait qu'on préserve l'environnement / challenge « trajet à pied » pour encourager ceux qui vont faire leurs courses à pied / sensibiliser le public sur les bienfaits et la possibilité de faire ses trajets à pied (chronomap ?) / faire de la sensibilisation en indiquant le gain santé (dépense de calories / économe en grammes CO2) sur les parcours à des lieux stratégiques / communiquer sur les bienfaits des déplacements piétons et cyclistes* ».

Ils proposent également de **mettre en place des incitations**, **par le biais des entreprises** « *entreprises du territoire : autoriser 1/2h de marche à pied, tout bénéfique pour la santé / incitation par les entreprises comme pour le vélo* », **ou au titre de l'action publique** « *offrir/prime à l'achat du chariot caddie (cabas à roulettes, pas celui du supermarché) / mesures financières incitatives (réduction TVA, …)* ».

Les participants recommandent également de **réduire la place de la voiture en ville** « *passage intensif dans les centres-villes (notamment RN10 à Coignières, où l'A12 abandonnée doit trouver une autre alternative sur la base d'une déviation, qui permettra d'envisager d'autres aménagements qualitatifs en traversée de cette ville – porte du territoire / réduire la place pour les voitures et l'augmenter pour les piétons. S'inspirer de Gothenburg (Suède)* ») **y compris en rendant plus difficile son usage** (« *compliquer l'accès aux commerces à voiture pour le rendre intéressant : suppression du stationnement / restreindre, limiter les déplacements « courts » (contraintes …)* ».

Enfin des participants expliquent qu'il faut que les habitants bénéficient de « *davantage de temps libre pour prendre le temps de faire les choses* ».

3.4.3. Se déplacer en vélo

Questions : Sans vous limiter seulement aux infrastructures (voies cyclables…), quelles actions concrètes pourriez-vous proposer **pour inciter davantage à la pratique du vélo au quotidien** sur le territoire **?**

Les participants se sont d'abord intéressés à la **qualité de cheminements cyclables** en évoquant **l'entretien** des pistes, la **signalétique,** mais aussi le renforcement des **continuités** « *mise en place d'un plan vélo : développement des pistes cyclables, entretien des pistes cyclables (marquage, nettoyage …), / entretien des pistes cyclables ; lien avec les communes limitrophes de Saint-Quentin, ex Villepreux-Saint-Nom ; éclairage des pistes cyclables, entretien au quotidien (feuilles, racines …) / les continuités, encore et encore, passer au-dessus de la N10. Exemple pour la réunion de ce soir, venir de Montigny à ici en vélo…non ; des arceaux un peu partout / continuité, confort des aménagements* » **et l'amélioration de la signalétique** *: « mettre en place une chronomap / améliorer la signalétique au sol indiquant le sens de circulation ; avoir une continuité de pistes cyclables / mise en place d'infrastructures -> stationnement, signalisation, voies partagées* / « *éditer des plans de pistes cyclables et qu'elles soient apparentes sur les cartes numériques Google ; aux intersections, indiquer les autres voies* »

Ils insistent également sur la **sécurisation des trajets** « *environnement (…) sécurisé / séparation des voies cyclables et piétonnes / la sécurisation pour que les enfants roulent en sécurité / sécurité / des voies cyclables plus sécurisées / « créer un « code de la rue » affiché dans les lieux publics (ex : klaxonner avant de dépasser des piétons, porter un casque …* »,

La question du **stationnement vélo sécurisé** est fortement pointée : « *espaces sécurisés pour les vélos (centres commerciaux, gare, transport) / parking sécurisé / ajouter du stationnement vélo de qualité partout et accessible et sécurisé (vélobox ?) / avoir davantage de parkings à vélo (dont certains sécurisés près des lieux stratégiques / développer la sécurité (stationnement des vélos) / installer parkings (grilles) à vélos et un agent de surveillance,* »

Les participants ont imaginé **différentes incitations à l'usage du vélo. Incitations publiques** : « *augmenter les 5 points du permis A adapté au vélo / incitation financière pour l'achat d'un vélo / aider les habitats collectifs à s'équiper en locaux vélos, ceux des immeubles des années 70/80 sont trop petits / subventionner l'achat de vélo électrique /* (« *subventionner les vélibs (vélos électriques de SQY / avoir une subvention par habitant pour acquérir un vélo électrique (on a déjà les pistes cyclables, mais elles sont vides ! / financement d'équipements (vélos, tricycles)* », **ou portées par les entreprises** « *encourager la pratique dans les entreprises / remboursement sur la base du pass navigo* ».

Cette incitation passe également par les **enjeux de santé, l'aide à la pratique, ou les restrictions relatives à la voiture** : « *montrer que le vélo est plus efficace en ville que la voiture pour les déplacements courts* », « *développer le savoir rouler à vélo / Contraindre / limiter les déplacements intra-muros* ».

Plusieurs contributions font aussi état de l'importance de **sensibiliser les enfants et les jeunes à la pratique du vélo** « *favoriser le vélo à l'école / déplacer les enfants à vélo pour les sorties / développer l'apprentissage et l'éducation pour les jeunes génération* ».

Enfin les participants font état également de besoins en matière **d'entretien des vélos** « *développer l'offre de petits réparateurs de vélo : exemple à la vélo station ils n'ont pas de place. / Faire venir un réparateur dans un camion dans les marchés* ») ou évoquent la possibilité de **concilier transports collectifs et usage du vélo** : *proposer des espaces vélos dans les trains*

3.4.4. Se déplacer en transports collectifs

Questions : Sans vous limiter uniquement à l'offre de transports (desserte, fréquence, amplitude…), quelles pistes pour **inciter davantage à l'usage des transports en commun** (bus, RER, train, …) ?

Les participants évoquent parmi les sources d'incitation la **gratuité des transports** «*rendre gratuits les transports en commun / limiter les dépenses/coûts pour les usagers* », **ou du stationnement** « *gratuité des parkings à proximité des gares / développement l'offre de stationnement près des gares, heures gratuites ; parkings gratuits pour les gens qui prennent le train* ».

Ils insistent sur le besoin de **faciliter l'intermodalité** « *coordonner les liaisons avec des bus / mieux faire connaitre les liaisons bus/train en particulier à la gare de SQY /* Meilleure synchronisation entre les RER / bus / train */ faciliter l'intermodalité train-vélo : l'import des vélos dans le train est aujourd'hui compliqué / pour les usages occasionnels, rendre possible l'accès au bus / meilleure synchronisation entre les RER-bus-train* ».
Plusieurs participants relèvent également le besoin de **renforcer l'offre** pour en faire profiter les différentes villes de l'agglomération « *densifier le réseau / problème d'intercommunalité. Exemple Guyancourt-Versailles après 20h / s'assurer de l'adéquation entre besoin et disponibilité des moyens (déséquilibre du réseau ?)* »), mais aussi d'augmenter la **fréquence et l'amplitude horaire notamment le weekend,** « *fréquence /résoudre les problèmes de fréquence des trains pour aller sur Paris, surtout les weekends / avoir des liaisons fréquentes, y compris le weekend (comme pendant les JO)* » **et de renforcer la fiabilité** « *fiabilité des trains, horaires respectés, limiter au maximum l'annulation de dernière minute des trains / respecter les horaires annoncés* » **pour un service public de qualité et adapté aux besoins** « *maintien/développement d'un service public de qualité /* S'assurer de l'adéquation entre besoin et disponibilité des moyens (déséquilibre du réseau ?)».

D'autres propositions sont émises comme des navettes, du transport à la demande… « *des petits bus avec des petits circuits / des bus à la demande / sécurité : à partir d'une certaine heure, le bus s'arrête à la demande* »,

3.4.5. Solutions pour diminuer l'usage individuel de la voiture

Questions : Quelles idées, propositions, pour **diminuer l'usage individuel de la voiture ?** Pourrait-on un jour imaginer se passer de la 2ème voiture ?

Pour **diminuer l'usage de la voiture**, les participants imaginent des solutions alternatives facilitant et incitant à utiliser d'autres modes de déplacements, modes doux et transports collectifs « *adapter les réseaux pour les modes doux / développer les voies pour la mobilité douce / il faut offrir des alternatives efficaces (vélo, marche) /* « *maintenir les PIR (parking d'intérêt régional) afin de permettre le rabattement sur les gares en périphérie de l'Île-de-France / Optimiser la durée des transports = introduire des trains directs / Transport en commun spécifiques pour desserte des zones d'activité mono ou multiemployeurs*

Pour limiter son usage **individuel de la voiture,** ils proposent avec des solutions pour faciliter et sécuriser le **covoiturage** « *une appli pour favoriser le covoiturage (exemple de Rennes) / mettre en place une application unique de covoiturage par ville ou communauté d'agglo / créer des*

emplacements de stationnement pour les voitures ayant un seul passager afin de prendre des piétons demandeurs sur le modèle d'un abribus » ou **l'autopartage** « *applis d'autopartage : faire en sorte que le propriétaire se sente sécurisé par rapport au retour de la voiture en bon état. Faire connaitre les offres d'autopartage associatives / imaginer un service d'autopartage en voitures autonomes : supprimer les véhicules personnels* ».

Ils imaginent aussi décourager les usagers d'utiliser leur voiture en activant plusieurs solutions dont **la limitation du stationnement ou la réduction de voiries** (« *moins de parking pour voitures / limiter le stationnement de moyenne et longue durée et développer les dépose-minute / un prix du stationnement (ou des amendes) en fonction des revenus / suppression de stationnement, stationnement payant* ») voire d'autres solutions « *une voie très rapide sur le D36 : créer des bouchons pour dissuader* », « *des radars et de la répression* / réduire la place de la voiture pour la rendre moins compétitive (suppression de stationnement, stationnement payant, réduction des voies en faveur des mobilités actives)

Plus généralement ils suggèrent des pistes pour **diminuer le besoin de déplacement** (« *favoriser le travail sur SQY (un des conjoints) / incitation financière pour développer le télétravail dans le secteur du tertiaire* »).

3.4.6. Pour développer les mobilités décarbonées : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir

Quels sont les **leviers** sur lesquels il sera possible de s'appuyer	Quels sont les **freins** auxquels on risque de se trouver confrontés
- Environnement de qualité et sécurisé - Réduire les voies voiture / augmenter les voies douces - Rendre agréable la pratique - Développer le véhicule électrique (léger) - Développer les prises de recharge de batterie pour voitures électriques gratuites dans les centres-villes - Favoriser les petits commerces de proximité (et non les grands centres commerciaux) - Challenge « changez vos habitudes » - Sensibilisation via des évènements marquants du territoire (notamment par la prise de conscience des autres usagers) - Le numérique / incitations, aides financières / éducation	- Strates de différents gestionnaires, coûts de mise en œuvre, limite des différents territoires - Les habitudes, le manque de temps, le manque de possibilité de changer ses usages - « Atteintes aux libertés » / manque de volonté / changement des habitudes - Changer ses habitudes est difficile - Pas toujours de garages à vélo dans les immeubles - La perception du risque et du sentiment de sa vulnérabilité en vélo
Quels **bénéfices collectifs et individuels** on en retirera	Quels **efforts collectifs et individuels** devra-t-on réaliser
- Moins de pollution, bénéfice pour la santé - Santé, environnement, cadre de vie - Moins de bruit, moins de pollution, une meilleure santé - Moins de bruit, moins de pollution - Qualité de l'air - Bénéfice santé - Rétablir les liens sociaux - Bien-être ; cadre de vie / Santé	- Changer les mentalités - « Essayer c'est adopter » - Tenir compte de la sécurité des autres usagers dans ses déplacements. - Accepter le changement de mode de vie / (ré)apprendre à vivre ensemble

3.5. L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il était demandé aux participants de travailler sur le développement des énergies renouvelables et la façon de trouver un consensus à ce sujet, ils devaient également identifier les leviers permettant le passage à l'acte en matière de rénovation thermique et énergétique. Enfin, au vu des différents risques auxquels est confronté le territoire de Saint-Quentin (retrait gonflement argile, risque inondation, ilot de chaleur …), ils devaient définir les priorités sur lesquelles intervenir.

Les participants ont fortement évoqué **l'énergie solaire** en imaginant des solutions pour faciliter le déploiement des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments d'habitation, publics, les entreprises et les parkings. Ils ont insisté à ce sujet sur les enjeux de **recyclage** de ces panneaux. Ils se sont également projetés dans le développement des autres ENR, **géothermie, méthanisation, éolien, hydrogène**… en insistant sur le besoin de **sensibilisation et d'accompagnement** des habitants et des acteurs, mais aussi sur la nécessité de **renforcer les obligations,** tout en s'appuyant sur de la **coopération entre acteurs publics et privés et habitants.**

S'agissant de la **rénovation thermique et énergétique des logements,** les participants ont d'abord insisté sur le besoin **d'incitation** financière, sur **l'accompagnement** au changement, la **valorisation** des actions mises en œuvre, mais aussi sur les **obligations** à renforcer, tout en **sécurisant** les démarches.

Face au **dérèglement climatique**, les participants ont marqué **une très forte priorité sur les enjeux de l'eau** en termes de récupération et de désimperméabilisation et ceux de la **végétalisation** des espaces urbains. Ils ont estimé qu'il était essentiel d'être particulièrement vigilant s'agissant des nouvelles constructions et qu'ils attendent plus généralement une **forte implication des collectivités locales.**

Pour s'adapter au changement climatique, les participants évoquent :

- ~~1.~~ Les **leviers** à actionner : le déploiement d'une expertise à l'échelle locale, commune, acteurs locaux, pour guider les habitants et les acteurs et les aider à la décision. Mais aussi la sensibilisation, la communication sur les bonnes pratiques et la mutualisation des efforts
- ~~2.~~ Les **freins** potentiels : les habitudes, les freins financiers, l'acceptabilité des nuisances (éolien), les strates de gestion et les difficultés administratives, l'individualisme, le manque d'écoute des élus locaux
- ~~3.~~ Les **bénéfices** attendus : les impacts positifs sur l'environnement et la santé, les espaces verts, la régulation des températures, l'amélioration en ressources énergétiques pour le territoire
- ~~4.~~ Les **efforts** à consentir : le changement des mentalités, les efforts financiers, l'expertise de proximité, la création de projets et d'investissement partagés et participatifs, le renforcement des règles relatives aux plantations dans les espaces privés, le développement de la communication sur l'ALEC…

3.5.1. Développement des énergies renouvelables

Questions : Comment faciliter le **développement local des différents types d'énergies renouvelables** ? A quelles conditions peut-on **trouver un consensus sur le développement de ces énergies renouvelables** ? Comment s'y prendre en fonction des différents types d'énergies ?

Le premier type d'énergie citée par de nombreuses tables est les **panneaux photovoltaïques** : à installer sur les bâtiments d'habitation, publics, les entreprises et les parkings : « *installer des photovoltaïques sur le toit des écoles et autres bâtiments publics ; prévoir du photovoltaïque sur les toits de nouvelles habitations / utiliser les parkings publics pour les couvrir de panneaux photovoltaïques dont l'énergie serait distribuée / les panneaux solaires sur les toits et parkings semblent être une solution qui permettrait à la fois de développer les énergies renouvelables en minimisant l'impact sur les habitants / équiper les parkings d'ombrières dotées de panneaux solaires / exploitation des toits-terrasses (plat) pour y poser des panneaux solaires* »),

Des panneaux dont il faut **prévoir le recyclage** « *réflexion sur le recyclage des panneaux voltaïques / renforcer le recyclage et la durabilité des solutions mises en œuvre (panneaux photovoltaïques)* »)

Les participants évoquent également le développement de la **géothermie**. *« Des projets de géothermie (type Vélizy) pourraient être envisagés »,* mais aussi la **méthanisation**, ou la **valorisation des déchets** « *utilisation du recyclage de poubelles (cf. sidompe) / valoriser nos déchets organiques pour créer une filière alimentant des générateurs de méthane en déchetterie ou ailleurs* ».

D'autres sources d'énergie sont évoquées par quelques participants : **l'éolien** pour lequel il faut travailler la compatibilité avec l'habitat « *engager une étude de terrain propice à l'installation d'éoliennes et définir une cartographie compatible avec l'habitat* »), le **recyclage des eaux chaudes usées** « Renforcer les recyclages calorifiques dans les immeubles collectifs (exemple : utiliser l'eau chaude usée pour recycler la chaleur » **l'hydrogène** « *mieux exploiter la filière hydrogène pour des usages en mobilité dans un premier temps, mais agrandir le périmètre d'application* » ou encore de **l'énergie produite par l'utilisation de véhicules** « *avoir la possibilité d'exploiter l'énergie des véhicules électriques chargés et statiques* » ou les **microcentrales nucléaires**.

Les participants se retrouvent largement sur la nécessité de sensibiliser les habitants et les acteurs économiques et d'agir pour **développement de différents types d'énergie en s'appuyant sur l'Alec, en agissant en proximité, en développant la pédagogie et la communication** « *mieux informer au niveau des communes : avoir un zonage facilitateur ou un expert pouvant guider les citoyens sur les énergies renouvelables adaptées aux logements ; une sensibilisation de proximité par les acteurs locaux / développer la notoriété de l'ADEME et de l'ALEC /« argumenter sur les avantages des énergies renouvelables / communiquer sur les technologies et aider à l'élaboration des dossiers / aide à la décision : communiquer sur les aides existantes (ALEC) / développer une pédagogie pour renforcer l'acceptabilité des énergies renouvelables / argumenter sur les avantages des énergies renouvelables / accompagner les particuliers et les petites entreprises dans la démarche* ».

Certains imaginent les moyens de **lever les freins au développement des énergies renouvelables et à de renforcer les obligations en la matière** « *supprimer les freins locaux (règlements de résidence par exemple) / lever le frein sur les copropriétés anciennes privées / imposer sur les constructions nouvelles la mise en œuvre d'énergies renouvelables / sensibiliser et faciliter foncièrement le photovoltaïque / minimisation des impacts visuels et sonores* ».

Enfin, **ils appellent à renforcer la coopération entre les acteurs publics et privés et avec les habitants** « *participation citoyenne à l'installation des énergies renouvelables mises en coopération / étude partagée et audit énergétique /* favoriser le partenariat public-privé / *en évitant l'écologie punitive et en priorisant l'écologie incitative, une collaboration entre les entreprises, gestionnaires de centres commerciaux, les Mairies, SQY serait à mettre en place pour que les ressources ainsi créées soient correctement réparties / utilisées* ».

3.5.2. Rénovation thermique et énergétique des logements

Questions : Quels leviers pour **renforcer le passage à l'acte des propriétaires** (qui habitent ou qui louent leur logement) **dans la rénovation thermique et énergétique** de leur logement ? Concernant de la production d'énergie renouvelable par les habitants, y a-t-il de potentiels inconvénients, lesquels, comment agir ?

Concernant les solutions permettant de renforcer le passage à l'acte des propriétaires dans la rénovation thermique et énergétique de leur logement, le premier levier porté par une majorité de participants est l'**incitation financière** « *subventions réelles et accessibles administrativement pour aider le photovoltaïque sur les toits : 1) pour les propriétaires individuels ; 2) pour le collectif (immeuble) relevant de la commune et HLM / incitation financière : mutualiser les équipements et les frais ; quantifier la rentabilité des énergies renouvelables / proposer des bonifications pour l'installation des pompes à chaleur ; proposer un système ou une action ou un changement personnel sur le plan énergétique ou écologique permet de cumuler des avantages en lien avec des propositions de l'agglomération ou de reverser ses avantages ou équivalent aux associations ou sur les taxes / aide financière de la collectivité locale* ».

L'autre levier est l'accompagnement au changement « *les accompagner dans la mise en œuvre / renforcer la communication et les méthodes permettant de connaitre les aides à la rénovation, car la grande diversité d'entre elles sont souvent méconnus » / pôles d'expertise en Mairie / agglomération pour aider les habitants (plus « efficace » que l'ALEC aujourd'hui)* ».

Certains participants pensent qu'il faut **être incitatif** « *être dans l'incitatif et non le punitif / inciter les bailleurs sociaux à la rénovation thermique* », d'autres qu'il faut **imposer cette rénovation** « *imposer de manière obligatoire à rénover les logements afin de les rendre compatibles avec une performance énergétique minimale / pour toute nouvelle zone de construction, systématiquement imposer l'implantation d'une source d'énergie verte et/ou renouvelable permettant une distribution/exploitation communautaire* ».

D'autres pistes sont évoquées pour **sécuriser les démarches :** « *Interdire les démarchages abusifs et les arnaques / Structure s'engageant sur le coût de l'installation et son renouvellement* » **pour permettre l'identification des besoins** « *Montrer par caméra technique la déperdition de chaleur des appartements, maisons »,* **pour valoriser les résultats** *« Présenter les résultats aux occupants /* « *Valoriser et communiquer sur les solutions mises en œuvre concrètement par des particuliers qui ont franchi le pas* » et pour **élargir la portée des travaux à l'échelle des résidences** « *Faire participer de manière commune tous les habitants des résidences, aux dépenses nécessaires aux rénovations, pour évoluer par bloc plutôt que par logements* ».

3.5.3. Actions prioritaires face au dérèglement climatique

Questions : Le territoire de Saint-Quentin en Yvelines risque d'être fortement impacté par le réchauffement climatique (retrait gonflement argile, risque d'inondations, ilot de chaleur urbain, détérioration des bâtiments liés aux sécheresses…). Sur quelles priorités agir ? Que faire en matière de prévention, gestion des risques ?

Les participants marquent **une forte priorité pour les enjeux de l'eau**, en termes de **récupération** « *noues filtrantes à mettre en place / favoriser l'installation de citernes souterraines de récupération d'eau de pluie / aménager des plans d'eau de proximité / création de bassins pour récupérer l'eau* », et de **désimperméabilisation** de sols « *Utiliser des matériaux (béton poreux) permettant à l'eau d'atteindre le sol / désimperméabilisation des sols (parkings)* ». Ils invitent également à **travailler sur la gestion et sur bon dimensionnement des interventions** « *pas de gestion de l'eau à la parcelle / gestion des épisodes « goutte froide »*[AL4] *-> voir le dimensionnement des installations actuelles d'écoulement d'eau* ».

Il est également souvent question de l'importance de la **végétalisation** « *végétaliser et planter des arbres / végétaliser les murs et les sols / planter des arbres de façon régulière autour des habitations sans être trop proche des bâtiments / végétalisation (avenue Nicolas About à Montigny, ilot de fraicheur dans les centres-villes) / créer davantage de coulées vertes avec des arbres et des noues* ».

Agir sur les nouvelles constructions est également perçu comme une priorité pour de nombreux participants « *apporter un avis critique sur les propositions immobilières : des infrastructures compatibles avec le sol / inciter les matériaux bio sourcés (isolations bâtiments) / mettre des brise-soleils au sud avec des baies vitrées / pour les nouvelles constructions, imposer des technologies compatibles au risque argile / interdire toute construction sur des terrains à risque dans les cas de réchauffement excessif / prioriser les méthodes de construction plus compatible avec l'environnement (sol respirable, surface en nid d'abeille, etc…) plutôt que d'utiliser du bitume de manière systématique* ».

Les participants attendent aussi une **implication des collectivités** « *meilleure implication / communication des Mairies dans les dossiers de catastrophes naturelles / exemplarité des collectivités qui ne doivent pas se décharger sur les propriétaires / imposer aux agglomérations l'entretien, le contrôle et la réparation en cas de défaillance à une réactivité telle que celle imposée aux habitants en ce qui concerne les structures en lien avec des ressources communes /clarifier et rendre fluide les alertes et risques remontés par les citoyens de SQY en améliorant l'accès aux interfaces/correspondant en charge de sujets de la communauté d'agglomération* ».

Enfin, des participants évoquent également la **sensibilisation par le faire** « *proposer des jardins ouvriers + circuit court (tout le monde sème) /proposer des activités culturelles dans les forêts pour connecter les habitants avec cet environnement naturel (notamment en cas de grosse chaleur)* ».

3.5.4. *Pour s'adapter au changement climatique : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir*

Quels sont les **leviers** sur lesquels il sera possible de s'appuyer	Quels sont les **freins** auxquels on risque de se trouver confrontés
1.- Développer un pôle d'expertise sur la rénovation thermique et énergétique dans les communes pour guider les habitants. 2.- Taxer les déchets au poids sur l'agglomération 3.- Information / expertise par la commune ou acteurs locaux 4.- Sensibiliser et accompagner 5.- Informer dans les établissements scolaires et les impliquer dans les projets sur les énergies renouvelables 6.- Être informé sur les énergies renouvelables en adéquation avec mon logement 7.- Entreprises du secteur (bâtiments + parkings) et bâtiments municipaux 8.- Levier incitatif 9.- Sensibilisation et communication des bonnes pratiques, des aides à la décision (moyens techniques et humains) 10.- Créer une communication permanente et régulière expliquant l'accès aux différentes aides existantes 11.- Mettre en place un service dédié spécifiquement aux aides accessibles aux individus comme aux groupements 12.- Mutualiser les efforts à produire pour chaque amélioration attendue.	13.- Strates de différents gestionnaires, coûts de mise en œuvre, limite des différents territoires 14.- Les habitudes, le manque de temps, le manque de possibilité de changer ses usages 15.- Financier, climatosceptique, démarche administrative compliquée, manque d'autonomie 16.- Engager des travaux / des frais : d'où vient l'argent ? 17.- Acceptabilité vis-à-vis des nuisances (en particulier de l'éolien). 18.- Frein financier 19.- Individualisme des personnes et groupes / réduction des nombres de groupes / étapes décisionnelles / 20.- Le coût des dépenses avec ou sans aides / 21.- Manque d'écoutes des représentants politiques locaux 22.-

Quels **bénéfices collectifs et individuels** on en retirera	Quels **efforts collectifs et individuels** devra-t-on réaliser
23.- Moins de pollution, bénéfice pour la santé 1.- Santé, environnement, cadre de vie 2.- Diminuer l'empreinte carbone 3.- Réguler les températures 4.- Diminuer la température en centre-ville 5.- Plus d'espace vert en centre-ville 6.- Développement de nouvelles / plus d'énergie sur le territoire 7.- Chaque action donne accès à des avantages en lien écologiquement 8.- Meilleure santé, meilleur environnement (une qualité de vie encore meilleure). Diminution du risque climatique sur l'habitat	10.- Changer les mentalités / « Essayer c'est adopter » 11.- Financier 12.- Des experts-conseils en énergie renouvelable dans les Mairies 13.- Partager un projet d'énergie renouvelable entre voisins 14.- Investissement participatif 15.- « Tout le monde sème » Jardins ouvriers : circuits courts, biodiversité, végétalisation 16.- Repenser sa manière de vivre 17.- Développer la communication sur l'ALEC 18.- Dans les jardins individuels, effort de l'entretien 19.- Renforcer les règles de planter dans les espaces privés

9.- Une amélioration des ressources d'énergies disponibles / bénéfice financier aux individus et groupement à moyen terme	20.- Parkings : toitures avec panneaux solaires et végétation 21.- S'engager à un nouveau type de tri des déchets. Accepter les idées et évolutions de l'intérêt général à nos dépends.

3.6. LA BIODIVERSITE

3.6.1. Synthèse générale

Pour cette thématique, les participants étaient amenés à s'interroger sur la manière de développer et favoriser la biodiversité au sein d'espaces déjà urbanisés. Ils devaient faire des propositions pour permettre aux entreprises et aux grands commerces d'être impliqués dans la protection de la biodiversité sur leurs parcelles. Il leur était enfin demandé s'il fallait, pour protéger la biodiversité, éviter tout nouveau projet urbain sur des espaces agricoles et naturels.

Les premières pistes proposées par les participants concernent **la trame verte et la renaturation des espaces** en veillant **à adapter les essences au contexte local** en **végétalisant aussi le bâti** et **en favorisant l'agriculture biologique**. Ils sont demandeurs de la fixation **d'objectifs annuels**, y compris contraignants à l'échelle de chaque commune **à intégrer dans le PLUI,** mais également d'une **implication des copropriétés, et des bailleurs sociaux.** Tout en prévoyant une **évaluation des actions déjà mise en œuvre.**

De façon plus précise les participants évoquent la nécessité d'avoir **une action spécifique sur les haies** et de contrôler le système et le calendrier des **tontes**. Ils sont également préoccupés par la **trame bleue** pour gérer la circulation de l'eau et par la **trame noire** via l'extinction des éclairages publics et commerces. Ils sont également nombreux à évoquer des **actions de sensibilisation, de participation citoyenne, de bénévolat…**

S'agissant de **l'implication des entreprises et grands commerces** dans la protection de la biodiversité sur leurs parcelles, la première priorité pour les participants est de **renforcer la végétalisation et la désimperméabilisassions** en assortissant cet objectif **d'obligations et de mesures incitatives** tout en veillant à ce que ce que la règlementation soit respectée. Certains imaginent aussi le développement l'écoparticipation

Enfin **les participants approuvent fortement cet objectif d'éviter tout nouveau projet urbain sur des espaces agricoles et naturels… y compris en les sanctuarisant**. Pour ce faire ils estiment qu'il faut d'abord densifier dans les centres-villes et pôles d'intérêt, reconvertir des friches industrielles et commerciales et les espaces tertiaires inutilisés tout en imaginant des manières de gagner de l'espace en mixant les fonctions

Pour développer et favoriser la biodiversité, les participants évoquent :

- 22.• Les **leviers** à actionner : le PLUI, la règlementation et les pouvoirs publics, le retour d'expérience sur des réalisations, la sensibilisation et l'information
- 23.• Les **freins** potentiels : le manque d'espace et la pression immobilière, les freins financiers et de rentabilité, la résistance au changement… mais aussi le positionnement politique soulignant que les collectivités doivent être motrices

- Les **bénéfices** attendus : l'amélioration du cadre de vie, la préservation de la faune et de la flore
- Les **efforts** à consentir : la prise de conscience, le changement culturel, l'encouragement à l'installation des maraichers bio, et la conservation des forêts via une implication de l'ONF

3.6.2. Développer et favoriser la biodiversité

Questions : Comment développer, favoriser la biodiversité (la diversité des espèces vivantes, faune et flore) au sein des espaces déjà urbanisés ? Quelles idées pour les zones pavillonnaires (y compris chez les particuliers), les copropriétés disposant d'espaces extérieurs, les résidences sociales, les centres urbains) ?

Les premières pistes proposées concernent la trame verte et la renaturation des espaces « *planter des arbres, faire des îlots de fraicheur/ arborer les places de parking / végétaliser les ronds-points – / zone pavillonnaire : planter des arbres fruitiers au moment de la livraison / mettre en place des lieux de passage pour les animaux / compostage à favoriser dans les villes / prévoir de petits espaces en friche / débétonnage* ».

En veillant à adapter les essences au contexte local « *revoir la plantation d'arbres, d'arbustes, avec des essences adaptées et un développement compatible avec l'environnement / mettre en place des « cahiers des charges » ; quelle végétation, haie naturelle, végétation locale* ») en **végétalisant aussi le bâti** « *immeubles (bâtiments) entièrement végétalisés* ») et **en favorisant l'agriculture biologique** « *Favoriser l'agriculture bio dans tous les territoires (pas que SQY) qui maintient une biodiversité* »,

Les participants sont demandeurs de la fixation d'objectifs annuels, y compris contraignants à l'échelle de chaque commune à intégrer dans le PLUI « *mettre en place un pourcentage minimum de végétalisation dense par commune sur tout le territoire. Objectif SQY : augmenter de 5% tous les ans / végétalisation de l'espace public et privé. Le nouveau PLUI doit intégrer une contrainte importante sur la végétalisation, lors de nouveaux projets et rénovations, ainsi que préserver les végétaux et mares existants / Plan local végétal (PLV),* **mais également d'une implication des copropriétés, et des bailleurs sociaux. Tout en prévoyant une évaluation des actions déjà mise en œuvre pour** « faire le tri entre les démarches plus ou moins réalistes ».

De façon plus précise, les participants évoquent la nécessité d'avoir **une action spécifique sur les haies** « *plan conservation et développement de haies : espaces publics et copropriétés / privilégier sur les projets les haies paysagères / il faut subventionner l'arraches des haies de thuyas qui sont des déserts pour la biodiversité, et inciter à la plantation de haies diversifiées / limiter les murs en béton (rôle du cadastre) remplacer par des haies naturelles (passage de petits animaux)* » ;

Mais aussi de **contrôler le système et le calendrier des tontes** « *concernant les espaces verts qui ne sont plus tondus entièrement, peuvent générer des amas de déchets, invasions de nuisibles / travailler avec les bailleurs (tonte décalée des pelouses) / interdire les tontes / les tailles de février à novembre* ».

Les participants sont également préoccupés par la **trame bleue** « *gérer la circulation de l'eau : noues flottantes, zones humides … / trames bleues* » et la **trame noire** « *extinction des éclairages publics et commerces* ».

Ils sont également nombreux à évoquer des **actions de sensibilisation, de participation citoyenne, de bénévolat…** « *mettre des espaces de nature partagés (vergers participatifs, jardins partagés …) pour remettre du lien entre la nature et les citoyens et les sensibiliser à la protéger ; sorties dans la nature pour les écoles : former les jeunes à protéger et comprendre la nature / relancer le volontariat (bénévole) dans la mesure de ce qui est possible à l'échelon des communes, créations associatives*

pour l'embellissement des espaces urbains (ex : Villepreux, semis de graines) / multiplier les initiatives locales existantes qui marchent (ex : jardins ouvriers, vergers, potagers ruches sous contrôle mairie ou association) / sensibilisation des habitants (ex : hôtel à insectes / nichoirs ; adultes et enfants »

3.6.3. Implication des entreprises et grands commerces

Questions : Comment **impliquer les entreprises et grands commerces** dans la protection de la biodiversité sur leurs parcelles ?

La première priorité pour les participants est de **renforcer la végétalisation et la désimperméabilisassions en assortissant cet objectif d'obligations et de mesures incitatives tout en veillant à ce que ce que la règlementation soit respectée** « *favoriser la plantation / au moment de la rénovation des parkings obligation de réaliser la végétation / imposer des obligations de limitation de l'imperméabilisation des sols et la végétalisation des parcelles / parking végétalisé (béton perméable / sol perméable) / commencer par le respect des règlementations en la matière* / *Pour les commerces = réduire les taxes pour permettre la végétalisation* » **même si certains estiment que ces obligations seront difficiles à mettre en œuvre** *« Difficulté à imposer la biodiversité dans les grandes entreprises »*

D'autres imaginent le développement de **l'écoparticipation** pour « *aider les commerces et entreprises à participer aux embellissements des abords et les inciter à nourrir des fonds pour y participer (par exemple arrondis de caisse)* ».

3.6.4. Projet urbain et espaces agricoles et naturels

Questions : Faut-il, pour protéger la biodiversité, **éviter tout nouveau projet urbain sur des espaces agricoles et naturels** ? Comment identifier les quartiers à densifier en priorité ?

Les participants **approuvent fortement cet objectif d'éviter tout nouveau projet urbain sur des espaces agricoles et naturels**… y compris en les sanctuarisant *« Sanctuariser les espaces agricoles et naturels existants »* tout en impliquant les agriculteurs « *concertation avec les agriculteurs* ».

Pour ce faire ils estiment qu'il faut d'abord **densifier dans les centres-villes et pôles d'intérêt** « *centre-ville en réutilisant infrastructures existantes / gares, centres économiques, centre-ville hors patrimoine historique et centre ancien* », **reconvertir des friches industrielles et commerciales** / *privilégier l'utilisation des friches industrielles ou commerciales pour la création de nouveaux projets immobiliers / retravailler toutes les zones commerciales non occupées soit en logement, soit en poumons verts* ») et r**econvertir les espaces tertiaires inutilisés** « *convertir les bureaux fermés avant de construire ».*

Certains imaginent de gagner de l'espace en mixant les fonctions : « *des bâtiments multifonctions (exemple une école sert de maison de quartier, etc) pour des usages collectifs* »,

3.6.5. Pour développer et favoriser la biodiversité : les leviers, les freins, les bénéfices attendus et les efforts à consentir,

Quels sont les **leviers** sur lesquels il sera possible de s'appuyer	Quels sont les **freins** auxquels on risque de se trouver confrontés
~~1.~~- Récolte de fonds auprès des commerçants, conserver l'existant, former les gens aux composts collectifs ~~2.~~- PLU ~~3.~~- Les pouvoirs publics ~~4.~~- Les règlementations environnementales nationales et européennes ~~5.~~- Associations environnementales ~~6.~~- Volonté des citoyens ~~7.~~- Analyser les expériences existantes ~~8.~~- Voir ce qui se fait ailleurs ~~9.~~- Information au public = scolaire ~~10.~~- Ateliers par les mairies ~~11.~~- Informations par les magazines de presse locale Partenariat avec les artisans locaux	~~12.~~- Manque d'espace ~~13.~~- Pression immobilière ~~14.~~- Espace vert moins rentable en termes d'entretien et de nombre de logements ~~15.~~- Résistance au changement ~~16.~~- Argent ~~17.~~- Essentiellement financiers ~~18.~~- Individualisme ~~19.~~- Manque d'information ~~20.~~- Positions politiques des dirigeants (les élus parties-prenantes du projet : les municipalités doivent être motrices.)
Quels **bénéfices collectifs et individuels** on en retirera	Quels **efforts collectifs et individuels** devra-t-on réaliser
~~21.~~- Sociaux ~~1.~~- Amélioration du cadre de vie ~~2.~~- Préservation de la faune et de la flore ~~3.~~- Art de vivre ~~4.~~- Éducation des générations futures ~~5.~~- Mieux être et mieux vivre grâce à un cadre de vie plus agréable ~~6.~~-	~~7.~~- Encourager les installations de maraichers bio (enjeu alimentaire du futur). Conserver les forêts du territoire et plan d'aide à l'ONF ~~8.~~- Réseau d'éducation à la biodiversité. ~~9.~~- Changement culturel ~~10.~~- Efforts collectifs = éducation familiale et scolaire ~~11.~~- Faire prendre conscience que « son petit jardin » est un grand geste pour la biodiversité et l'humanité

4. ANNEXE

Sont repris ci-dessous in extenso : les éléments de synthèse de l'enquête par thématique ainsi que les réponses aux fiches questions. La fiche argument (leviers, freins, bénéfices, efforts) a été reprise en totalité dans la synthèse.

Remarque : Nous avons repris fidèlement toutes les contributions de l'atelier. Il est néanmoins possible que des participants aient oublié de nous rendre certains supports et que dès lors certaines propositions n'aient pas pu être retranscrites ; si c'est le cas, n'hésitez pas à nous le signaler pour pouvoir intégrer ces éléments au présent compte-rendu.

4.1. HABITAT

*Dans l'enquête, les répondants se montrent très sensibles au **besoin de logement pour tous,** mais également à la préservation des terres naturelles et agricoles. Ils préconisent la construction/rénovation de l'habitat dans les centres-villes et à proximité des infrastructures de transports collectifs. S'agissant du **type de logements à construire,** ils sont demandeurs de logements accessibles, de toutes tailles, et priorisent en premier lieu des maisons individuelles occupant moins de terrain, mais aussi des immeubles collectifs avec des espaces extérieurs (dont pour partie du logement social) et de façon plus minoritaire des maisons individuelles avec de grands jardins. Ils sont partagés quant à leur **perception relative aux nouvelles constructions,** une moitié estimant qu'il n'y a pas trop de nouvelles constructions de logements dans leur commune, une autre moitié se positionnant à l'inverse.*

4.1.1. Construire de nouveaux logements collectifs ou individuels denses

Questions : Construire de nouveaux logements collectifs ou individuels denses. A quelles conditions cela serait **davantage acceptable** par tous ? En imaginant y compris que ces constructions soient réalisées à proximité de chez vous, **à quoi ces logements plus denses devraient ressembler** pour répondre aux besoins tout en étant bien intégrés au quartier ? **Où prioriser ces constructions** : sur tout le territoire, dans certains secteurs/quartiers et pourquoi ?

Contributions des participants

Réaliser un zoning : nature / ville / village / zones d'activité : les solutions sont différentes suivant les zones. Réponse par commune ou réponse par territoire similaire ?

1) Zones très urbanisées : surélévation / collectifs / création d'espaces verts
2) Zones pavillonnaires : découpage parcellaire possible, petit collectif
3) Hameaux et villages : respect du patrimoine tout en autorisant l'amélioration de l'habitat

La densification ne peut se faire que dans les zones déjà urbanisées et seulement à condition de renforcer les services en conséquence (écoles, sécurité, espaces de loisir …) et espaces de vie et de sociabilité. Prioriser l'accession à la propriété : responsabilisation des occupants et impôts fonciers. Non aux grands ensembles type années 60/70

4) Acceptabilité : construire de qualité : bonne insonorisation, bien concevoir pour éviter les vis-à-vis
5) Intégration de toits solaires (photovoltaïques et thermiques)
6) Ne plus construire
7) Utiliser la vacance des bâtiments : commerciaux, tertiaires, industriels, bâtiments agricoles
8) Mutualiser les logements existants
9) Diviser les logements trop grands (pour 2 personnes)
10) Mutualiser les jardins, les chambres d'amis, les buanderies, etc.
11) Mélanger des générations dans les logements collectifs : crèche et personnes âgées, personnes âgées et étudiants
12) Objectif de 1500 logements par an, pas possible !
13) Avoir une vision / stratégie / réflexion des nouvelles constructions au niveau de l'intercommunalité et non commune par commune
14) Prioriser la rénovation des habitations

15) Respecter les normes pour l'environnement (isolation thermique, phonique) facilitant aussi l'entretien / la pérennité des logements
16) Accompagner la construction avec toutes les infrastructures / services (école, espace vert, parking)
17) Habitat favorisant la mixité sociale
18) Réhabiliter les espaces commerciaux / entreprises non utilisées actuellement plutôt que sur de nouveaux espaces
19) À condition que ça ne se fasse pas au détriment des espaces verts
20) Pourquoi pas au-dessus d'une école – l'école dans les immeubles ?
21) Utiliser des friches industrielles ou commerciales
22) Un urbanisme qui donne l'impression d'espace, de verdure
23) Innovation architecturale (Caryatides à Guyancourt, Arcades du lac) qui se perd
24) Logement social diffus un peu partout dans la ville
25) Densifier en rehaussant les pavillons, bâtissant dans les jardins
26) De l'individuel dense intégré judicieusement dans les parcelles concernées
27) Ces logements plus denses devraient ressembler à des maisons de ville
28) Prioriser ces constructions dans les friches industrielles ou commerciales
29) Prioriser la rénovation des logements anciens inoccupés
30) Avoir des infrastructures correspondant à cette densification (transport, école, crèche, parking, commerces de proximité, voie d'accès). Prévoir la sécurité en conséquence (moyen policier)
31) Avoir les services du quotidien (médical, administratif)
32) Type de construction : petits immeubles avec espace vert aux normes environnementales
33) Espace pris sur les anciennes constructions obsolètes (passoire thermique, vieux immeubles) ou les friches industrielles sans aucune autre destination

Difficulté pour restructurer (résidence en ASL de propriétaire – propriété <-> mobilité impossible)

Ne pas aboutir à une solution d'expropriation = Proposer des solutions de relogement en intergénérationnel

Idée : consulter des architectes pour proposer des solutions qui respectent l'harmonie de la résidence

Certains équipements pourraient être collectifs ex : buanderie, chambre d'amis.

34) Cela serait davantage acceptable par tous si chacun dispose d'un espace privatif extérieur en plus d'espaces extérieurs collectifs
35) Logements collectifs de 3 à 4 étages maximum
36) Prévoir des stationnements en conséquence de la taille des logements
37) Pour les logements collectifs, des espaces suffisants pour vélos, poussettes
38) Prioriser ces constructions sur tout le territoire en mixant le type d'habitat

4.1.2. Statuts des logements et publics à prioriser

Questions : Au vu des évolutions démographiques (vieillissement, diminution de la taille des ménages…) **quels statuts de logements** (social, accession privée, accession sociale…) **développer en priorité pour loger tous les publics** (jeunes, étudiants, familles, seniors…) ? Comment pourrait-on faciliter le « parcours résidentiel » de logements pour chaque étape de la vie ?

Contributions des participants

Dépend des communes et des zones

39) Mixité sociale et intergénérationnelle
40) Espaces communs permettant la mixité (laverie, salle de sport, …)
41) Quid de la gestion des logements sociaux ?
42) Prioriser l'accession à la propriété par des aides (équivalentes à celles faites aux locataires)
43) BRS Bail réel solidaire sur les terrains communaux
44) Appliquer les ratios SRU à l'agglomération de SQY et non aux communes
45) Rénovation de qualité de l'existant
46) Institutionnaliser la colocation tous publics
47) Mutualisation d'équipement : buanderie, bureaux partagés, salle de sport dans les espaces perdus (terrasses)
48) Proposer des logements dans des annexes de grands pavillons (un peu plus grand qu'un abri de jardin)
49) Studios bien équipés pour étudiants ou personnes âgées
50) Favoriser les logements en bois (moins cher ?) !
51) Attribution des logements en fonction de la condition familiale et pouvoir changer au cours des changements de la vie sans difficultés financières.

52) Éviter les logements inoccupés par les locataires, obliger les bailleurs à vérifier la réelle occupation du logement
- Intégration de tous les types de logements (maisons individuelles, logements collectifs, sociaux) dans chaque nouveau programme immobilier
- Permettre l'accession à la propriété aux revenus modestes
- Pour loger jeunes et étudiants : proposer aux seniors qui ont un garage de l'aménager en studio
- Inciter à la colocation avec propriétaire occupant
- Privilégier les accessions privées ou sociales
- Permettrait de respecter
- Il manque des petits logements : Pour loger les familles « débutantes » (avec 1 ou 2 enfants) / Pour héberger les seniors qui pourraient libérer leurs maisons. Ces maisons seraient utiles pour les familles « matures » avec enfants grands (Ads)
- Pour faciliter le parcours résidentiel : Favoriser les appartements en location qui naturellement mis sur le marché plus souvent (meilleur roulement) Avoir un parc de logements de surface variés en fonction des besoins projetés
- Développer la mixité sociale par un dosage facilitant l'intégration
- Restructurer l'habitat (> 40 ans) pour suivre le parcours résidentiel générationnel
- Grande maison avec un seul résident
- Cohabitation (même génération ou jeunes + vieux)
- Restructurer les maisons (couper une maison en deux, ou faire deux accès)
- Mixité : sociale, accession privée, accession sociale
- Toute taille de logement
- Pour permettre d'adapter la taille du logement à l'évolution de celle de la famille, avoir la possibilité de disposer dans la nouvelle résidence de quelques chambres meublées avec sanitaires pour recevoir des invités
- En cas d'accession sociale, lors d'une revente, le nouvel acquéreur doit bénéficier d'une accession sociale (= idée géniale) sans que le vendeur perde sa mise

4.1.3. La « densification à la parcelle »

Questions : Pour limiter l'extension urbaine, pensez-vous qu'il est intéressant de faire de la « **densification à la parcelle** » en incitant les propriétaires à vendre une partie de leur terrain pour y construire un ou des nouveaux logements (par ex. scinder une parcelle de 800m2 en 2 parcelles de 400m2) ? Si oui, quelles seraient les conditions nécessaires pour que la densification à la parcelle soit un succès ?

Contributions des participants

Doit rester à l'initiative du propriétaire. Un parfum d'expropriation qui ne nous plait pas.

Parcelle dont le propriétaire de la maison n'est que locataire à très longue durée (99 ans)
- Bonne intégration dans le quartier / rue (places de parking, …)
- Avec un accord de la Mairie / cadastre

Oui
- Pour les conditions : il faudrait demander aux intéressés
- Offrir aux propriétaires l'étude par un urbaniste / architecte
- Encourager au rehaussement plutôt que la scission de parcelle pour limiter l'artificialisation

Non : Privilégier l'utilisation de friches industrielles ou commerciales

Ça dépend des communes : a priori, pas possible à Montigny et Voisins par exemple, car parcelles trop petites. Mais à regarder à Magny, Villepreux, les Clayes …

Mais la solution ne parait pas performante, car ça fait une densification sans une amélioration des infrastructures communes. Il serait plus efficace de raser et de faire de nouveaux quartiers avec les infrastructures adaptées (transport, écoles, etc.)

Ou modifier en surélévation

Déplacer en appartement -> délocaliser pour réorganiser

1. Conserver des surfaces suffisantes et distancées limitant les vis-à-vis
2. Implanter des arbres entre les bâtiments principalement en cas de construction d'un petit immeuble
3. En cas de construction d'un petit immeuble au milieu des pavillons, que cet immeuble garde un aspect de type pavillon divisé en 2/3 logements

4.1.4. Les critères de qualité d'un logement

Questions : Qu'est-ce qui fait prioritairement la **qualité d'un logement et le plaisir d'y habiter,** aujourd'hui et pour demain ? Quelles innovations envisager dans la manière d'habiter ?

Contributions des participants

~~53)~~ La lumière
~~54)~~ La nature
~~55)~~ Les écoles
~~56)~~ Les commerces
~~57)~~ Les transports en commun
~~58)~~ Le calme
~~59)~~ La sécurité
~~60)~~ Le stationnement
~~61)~~ Les pistes cyclables
~~62)~~ La vue, la situation géographique, l'insonorisation, modularité (déplacement des cloisons)
~~63)~~ Ravalement des bâtiments
~~64)~~ Logement

« Qualité » du logement (isolation, …) ; environnement proche (espaces verts) ; autonomie énergétique

~~65)~~ Isolation thermique
~~66)~~ Confort d'été (casquettes – maison passive)
~~67)~~ Luminosité
~~68)~~ Appartements traversants
~~69)~~ Environnement agréable, nature, jardins partagés
~~70)~~ Proximité : commerces à pied, maison de quartier, commodités, …
~~71)~~ Pouvoir se déplacer à pied, à vélo, …

La qualité du logement, le voisinage et l'environnement et les services de proximité

~~72)~~ Confort (thermique, acoustique), calme, sécurité
~~73)~~ Le cadre immédiat (espace vert, accès à des grands parcs (type étangs de la minière, forêt de Bois-d'Arcy, étang de Saint-Quentin)
~~74)~~ Facilite transport, commerce, école, service
~~75)~~ Avant, on voulait sa maison et son terrain. Maintenant, on veut du collectif et de l'espace vert.
~~76)~~ Intimité
~~77)~~ Proximité des services
~~78)~~ Dimensions raisonnables / taille de la famille
~~79)~~ Améliorer les solutions d'accueil du véhicule (stationnement, parking visiteur)
~~80)~~ Accès à une surface extérieure (balcon, terrasse, jardin)
~~81)~~ Espace vert individuel même en collectif
~~82)~~ Espace vert plus important collectif : jardins partagés, espace jeux, bancs et tables, jardin d'agrément
~~83)~~ Bonne isolation thermique et acoustique
~~84)~~ Cloisons modulaires pour pouvoir modifier facilement les espaces

4.2. CADRE DE VIE

*Dans l'enquête, les répondants se disent très attachés au **commerce de proximité.** Pour le soutenir, ils souhaiteraient que la convivialité soit améliorée, que leur accessibilité à pied ou à vélo soit renforcée, et que soient développés de nouveaux commerces alimentaires et des marchés. S'agissant des **zones commerciales,** ils sont très nombreux à souhaiter qu'elles soient rendues plus agréables, mais seule une moitié entre eux demandes la création de nouveaux commerces dans ces espaces.*
*S'agissant des **services** les répondants font part d'un bon niveau d'accessibilité globale des services bancaires (et pour partie Postaux), ainsi que des mairies et de l'intercommunalité. Mais ils portent un regard beaucoup plus critique sur l'accessibilité des autres services publics (Centre des finances publiques, PMI, France travail, CAF, CPAM…).*
*Ils se montrent très préoccupés par l'accès à la **santé,** notamment l'offre de soin spécialisée et par la prise en charge du **vieillissement** avec une instance particulière pour les actions facilitant le maintien à domicile.*

4.2.1. Les commerces et services de proximité de demain

Questions : Comment réinventer les commerces et services de proximité de demain, de qualité et accessibles à tous (dont les ménages les plus modestes) ? Quelles idées, quelles pistes de développement pour assurer leur viabilité économique ?

Contributions des participants

Favoriser les marchés éphémères dans les centres-villes à faible niveau de commerces, pour faire reprendre le chemin à S… face aux hypers et retrouver le plaisir de l'artisan / producteurs

85) Commerces de bonne qualité, boulangerie (avec de petites tables pour consommer), boucherie, poissonnerie (exemple à Fontenay-le-Fleury)
86) Café « solidaire » avec livres, rencontres culturelles ou autres
87) Services regroupés : Poste, Banque, …
88) Marchand-réparateur de vélo et entretien vélos
89) Que le foncier soit à charge de la CASQY avec faible loyer pour les nouveaux commerces soutenus par les communes, avec charges réduites
90) Multiactivités au sein de chaque commerce
91) Facilité de stationnement pour voitures et vélos

Espaces conviviaux : café, boulangerie, ressourceries / recycleries

Réintroduire de la convivialité dans les « commerces » en y incluant des cafés qui peuvent redevenir des lieux de convivialité et de rencontre (tiers-lieu) avec des boissons très faiblement alcoolisées, favoriser la qualité de l'accueil et le stationnement de proximité

Dégradation de la situation des commerces de proximité : fermeture définitive, transformation pas dans le bon sens

En fonction d'une définition des commerces de proximité assumée : commerces de bouche, santé, épicerie, restaurant (hors fast food), coiffeur. Chaque type de commerce devrait correspondre à un nombre d'habitants.

Pour une bonne attractivité, il faut pouvoir accéder aux principaux commerces de proximité dans un même quartier (secteur)

Idée possible pour favoriser les commerces, faciliter les actions relais / colis, développer les associations.

- Avoir plus de petits commerces diversifiés, en rez-de-chaussée de tous les immeubles
- Plus le commerce et les servies sont nécessaires et plus c'est proche : primeurs doivent être proche et literie éloignée
- Guichet multiservices en horaire étendu et en hypercentre
- Services publics accessibles en bus fréquent et proches du centre
- Des commerces diversifiés et éviter la redondance (15 min à pied 1 commerce de chaque type) : trop de banques, trop d'opticiens, trop d'agences immobilières
- Bus et voies de bus, plus de fréquence, plus de pistes cyclables continues et de bonne qualité, entretenues et sécurisées : commerces hypermarché accessibles à tous
- Hypercentre piéton pour assurer la viabilité économique des commerces
- Mélange : commerces, habitations, parcs, loisirs, bureau (lieu de travail), artisanat

4.2.2. Les zones commerciales périphériques de demain

Questions : Comment réinventer les zones commerciales périphériques demain ? Les réaménager, les désimperméabiliser, les végétaliser ? Les densifier sans les étendre ? Les reconvertir, pour accueillir des activités économiques, du logement ?

Contributions des participants

Évidemment moins d'artificialisation des sols. Plus de nature et d'aires de loisirs. Eviter que ça devienne les seuls lieux à « visiter » le weekend

92) Privilégier des petites zones commerciales.
93) Réduire les grandes zones commerciales inhumaines même si on y trouve de tout, ne plus en reconstruire
94) Repenser logements (peu d'étages, maxi 5) avec commerces « petits », de proximité
95) Petits jets d'eau, jardinets, parking vélos

Oui pour leur végétalisation, ne pas les densifier, il y a suffisamment de choses déjà

Reconvertir en maison médicale, en lieu associatif

- Les repenser avec une qualité d'accueil et de convivialité, ainsi que d'humanité qui sont en voie de disparition
- Végétaliser avec des arbres donnant des fruits comestibles
- Cahier des charges (PLU) qui précisera et imposera certains points

96) Désimperméabiliser les parkings
97) Obliger que ces parkings soient couverts de panneaux solaires
98) Mutualiser les parkings des zones commerciales au lieu de 1 parking / commerce
99) Constat de perte de vitesse de certaines zones commerciales périphériques (comme SQY ouest) (augmenter la gratuité des parkings)
100) Essayer de chercher vers l'attractivité, l'esthétique, le cadre de vie
101) Encourager les grandes enseignes à apporter des services (comme garde d'enfants, restaurants, espaces verts)

Réduire, quand c'est possible, les surfaces au sol (en délocalisation les stockages) pour en profiter pour désimperméabiliser et végétaliser

- Commerces et services les moins essentiels dans ces zones
- Zones flexibles pour changer la finalité des bâtiments (transformation d'immeubles de bureau en habitations puis en magasin)
- Les rendre accessibles à la mobilité douce et les densifier
- Mettre des sols clairs où il y a des piétons (exemples : Espace Saint-Quentin qui a mis du goudron noir et cela capture la chaleur)
- Toit clair, végétalisation, panneaux solaires
- Désimperméabilisation des zones non accessibles à la circulation automobile

4.2.3. Équipements et services prioritaires

Questions : En prenant en compte les évolutions démographiques et des modes de vie et étant entendu que l'on ne peut pas « mettre tout partout »…. **Quelles seraient vos propositions pour les équipements et services que vous estimez prioritaires,** manquants ou à faire évoluer sur le territoire ? N'hésitez pas à faire preuve d'innovation !

Contributions des participants

Obligatoire pour les commerçants de créer des petits commerces en centre-ville pour qu'ils ne le vident pas de leur vitalité

~~102)~~ Pistes vélos avec parkings pour vélos et en lien continu les unes les autres, et entretenues (crevaisons multiples)

~~103)~~ Maisons médicales et pharmacies

~~104)~~ France services

Café, tiers lieu, regroupement social, lieux de vie accueillant de jeunes mamans, médecin acceptant les nouveaux patients

- Préserver les services (crèches, culture, santé, …) sans les privatiser
- Développer le soutien et le maintien au domicile des personnes vieillissantes ou à mobilité réduite ainsi que l'accessibilité aux divers locaux, transports, …

Il faut des maisons communales de services publics, médicales etc.

~~105)~~ Créer davantage des city park

~~106)~~ Mieux répartir les distributeurs de banques pour éviter de prendre sa voiture pour aller à la ville d'à côté

~~107)~~ Mieux répartir les services comme la poste, sous forme d'espaces multi services dans les autres commerces (avec des automates et si nécessaire possibilité de voir une personne)

~~108)~~ Développer la téléconsultation

~~109)~~ Développer les « maisons médicales » dans les villes (ex sur celle de Montigny)

- Nécessité d'avoir des transports en commun, des EPHAD et maisons de retraite, des médecins avec des médecins généralistes et des spécialistes, des réparateurs d'électroménager, des Repair cafés, des vélocistes, des garages solidaires, des commerces d'économie circulaire, des jardins partagés, des crèches publiques, pôles petite enfance et il y a un manque d'activités touristiques, de choses à visiter

4.2.4. Protection du patrimoine bâti historique et contemporain et développement urbain

Comment **concilier la protection du patrimoine bâti historique et contemporain du territoire avec le développement urbain** (densification, nouveaux équipements, modernisation de l'habitat) ? Quelles pistes pour concilier protection et usages ?

Contributions des participants

Savoir sacrifier ce qui est has been (construction des années 70 faites à la va-vite). Magnifier les parties historiques

~~110)~~ Mettre en valeur les bâtiments anciens (maisons plus ou moins classées)

~~111)~~ Réutilisation de la meulière dans les constructions nouvelles

~~112)~~ Respecter les caractéristiques du patrimoine local par rapport aux constructions nouvelles

~~113)~~ Identifier le patrimoine à protéger et son intégration dans d'éventuelles constructions à proximité

Favoriser et promouvoir le développement de produits (panneaux solaires, isolants façades, …) permettant de s'intégrer / valoriser les bâtis historiques existants (esthétiques, formes, …) ainsi que les résidences protégées au titre du PLUi.

Nécessité d'entretenir le patrimoine pour passer à un habitat plus dense et plus adapté

On protège en limitant la taille des immeubles à 4-5 étages. La mairie doit être proactive sur les projets immobiliers pour que les rez-de-chaussée soient des commerces de proximité ou des services du quotidien

On propose le slogan : « Plantez des arbres, peignez en blanc »

4.3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

*Dans l'enquête, les répondants considèrent qu'il faut continuer à développer **l'activité économique** et favoriser la création d'entreprises de toutes tailles. Une part importante d'entre eux souhaitent particulièrement voir se développer l'économie sociale et solidaire (désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale). Ils se montrent très attachés à la nécessité d'accompagner la transition écologique de l'activité économique et de réaménager les zones d'activités. Ils portent un regard très positif sur **l'activité agricole,** dont il faut, selon eux, faciliter la transition écologique, en développant également les circuits courts et en renforçant les échanges entre mode agricole et habitants. Parmi les répondants qui envisagent **une évolution de leur activité professionnelle**, on note de fortes attentes en matière de télétravail, mais aussi pour une courte moitié d'entre eux, de changement de rythme de travail (travailler moins, en rythme décalé…)*

4.3.1. Accueil de nouvelles entreprises sur le territoire

Questions : Comment bien accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire ? Quelles nouvelles activités serait-il souhaitable d'accueillir sur le territoire de SQY ? **Où accueillir** ces nouvelles activités (cœur de ville, nouvelles zones d'activités, zones existantes…) au regard des différents types d'activités ?

Contributions des participants

Territoire à inclure dans les centres urbains

Aménagement maitrisé des zones industrielles (avec des transports en commun)

Pour les zones d'activité, c'est la locomotive qui attire le public (regarder le fiasco de SQY West)

Accueillir des entreprises artisanales dans des locaux locatifs. ZA proche des habitats. Proposer des services d'assistance administrative et juridique, et logistique (traitement des déchets)

- 1) Accès aux transports fiables, rapides (sans interconnexions), flexibles avec des horaires étendus
- 114) Des loyers avec des coûts maitrisés, des services aux entreprises mis en commun
- 115) Des espaces flexibles pour diverses activités y compris de production
- 116) Système souple de location, indépendamment des baux 3/6/9 (intervention publique ?)
- 2) Développer l'artisanat et les activités de fabrication – mise en commun de ressources administratives, informatiques
- 117) Activités de santé – maisons de santé – structures d'accueil
- 118) Activités de « seconde main » - seconde vie, maintenance
- 119) Développement de l'écosystème, grandes entreprises, PME, ETI
- 3) Où accueillir ?
- Dans l'existant
- Questionner la gestion de la mixité habitat / zone d'activité

Un environnement éducation / culture de très haut niveau. Développement économique vs éducation / culture : l'œuf et la poule

- Taxes pas trop élevées (finances)
- Donner envie aux employés de venir à SQY (habitat, lieux de rencontre / loisirs, accès aux activités sportives, restaurants interentreprises, mobilité, accès aux soins, garderie)
- Stabilité dans les règles (déconnecté du politique)
- Communication POSITIVE sur l'entreprise
- Un pôle pas uniquement connecté à Paris (au milieu entre la défense et Saclay)
- Améliorer l'offre hospitalière et la santé en général. Spécialisation dermatologie, médecins généralistes
- Capitaliser sur les activités liées aux transports
- Récupération d'énergie (data center →)
- Utiliser les territoires agricoles pour développer des productions agricoles de proximité
- 120) Faire découvrir le territoire aux entreprises (Partenariat, relation écoles supérieures…)

121) Accompagner l'implantation de l'entreprise (SQY – entreprise marraine)
122) Développer des espaces de services en communs : restauration de salariés, garde d'enfants
123) Mettre en place un livret d'accueil au profit des salariés
124) Favoriser l'attractivité financière : réduction des taxes et impôts, permettre l'achat des locaux
125) Favoriser l'implantation des entreprises au plus près des nœuds de communication
126) Développer des synergies entre les entreprises : rencontres – favoriser start up et accompagner leur développement
127) Développer les entreprises en liaison avec nos écoles (SQY)
128) Créer des évènements interentreprises (challenge sportif)

4.3.2. Développement de nouvelles formes d'activités économiques (économie sociale et solidaire, circuits courts, …)

Questions : Comment imaginer le développement de nouvelles formes d'activités économiques sur le territoire (économie sociale et solidaire, circuits courts…) ? Selon quels principes et dans quels secteurs d'activité en priorité ?

Contributions des participants

129) Espace de coworking
130) Valorisation de l'agriculture locale
131) Initiative au privé
132) Focus sur les transports en commun

Recréer des centres-villes avec activités de bouche, lieux de distraction (cinémas de petite taille)

133) Favoriser le développement de clusters par domaines d'activités, de l'artisan jusqu'au grand groupe
134) Un label « made in SQY » ?
135) Développer des espaces de production primaire et secondaire, pas uniquement tertiaire
136) Développer des services, des organismes de formation en accord avec le développement des clusters – la synergie avec les compétences
137) Faire venir des entreprises manufacturières de production en capitalisant sur la proximité de réseaux ferrés et autoroutiers
138) Transformation des productions agricoles pour la production locale → incitations, développement de la logistique
139) Développer l'offre TGV depuis Massy qui devient facilement accessible via la ligne 18
140) Favoriser développement des circuits courts type AMAP
141) Développer des associations / petites entreprises permettant d'effectuer des réparations (repair Kfé – garages participatifs)
142) Mettre en place une monnaie participative (Type SEL)
143) Développer le covoiturage local

4.3.3. Un territoire attractif pour les salariés de demain

Questions : Comment rendre le territoire plus attractif pour les salariés de demain ? Comment leur donner envie de venir y travailler ? Y habiter ?

Contributions des participants

Le logement et le travail sont rarement proches :

144) Changements de travail
145) Choix et maintien dans les écoles

Il faut accueillir des entreprises en revanche il est illusoire de croire que ce sont les habitants

Ouverture d'espace de travail partagé de proximité (mélange appartement, bureaux en location)

Développement de maisons de services médicaux

146) Cadre de vie écologique avec biodiversité : des bâtiments et entreprises à énergie positive ?
147) Développer les activités culturelles et sociales y compris en soirée, dans les activités économiques
148) Favoriser les possibilités de transport nocturne entre Paris / SQY à faible coût
149) Accès au logement facilité, surtout pour les jeunes – encadrement des loyers ?
150) Donner envie aux salariés des entreprises de venir habiter à SQY
151) Avoir un habitat plus accessible sans rogner sur la qualité
152) Xx sur la possibilité d'un travail du conjoint de la Défense à Massy
153) SQY n'est pas le terminus d'une seule ligne de chemin de fer depuis Paris

~~154)~~ Faire connaitre les activités possibles à la pause méridienne (livret au profit des salariés)

~~155)~~ Microcrèches

~~156)~~ Réseau de transports : nombre – fréquence – y compris les weekends

4.4. MOBILITES

*Plus de 9 répondants sur 10 disposent d'une **voiture**, 6/10 de 2 voitures. Elle reste le mode de déplacement prioritaire pour l'accès aux commerces et services du quotidien. Les trajets domicile travail/études, se font à parts quasi égales (et parfois combinées) en voiture, train/RER et bus*

*Les usagers du **vélo** (un tiers des répondants), portent un regard positif sur la disponibilité des pistes/voiries cyclables, mais sont plus partagés sur les continuités cyclables tout en se sentant majoritairement en sécurité. Ils ont un point de vue plus critique sur la disponibilité du stationnement et sa sécurisation, le vélo à assistance électrique est plébiscité comme une solution pour augmenter l'usage du vélo. Les non-usagers du vélo mentionnent en priorité comme motif de renoncement, la durée et la pénibilité du trajet.*

*La quasi-totalité des répondants dispose d'un **arrêt de bus** à moins de 10/15min à pied de leur domicile. La moitié d'entre eux (et notamment les plus jeunes) sont usagers réguliers ou ponctuels des **transports en commun.** Le motif principal de non-usage évoqué est le manque de rapidité*

*Pour **réduire les émissions liées aux déplacements du quotidien,** ils estiment qu'il faut limiter le besoin de déplacement au titre du travail (réduction distance domicile travail et télétravail), mais aussi en renforçant les commerces et services de proximité. Ils sont demandeurs d'actions en faveur du vélo, des transports collectifs, d'aides à l'acquisition des véhicules proches, de déploiement de bornes de recharge. Un quart à un tiers d'entre eux se disent prêts à acquérir un moyen de transport moins polluant, à utiliser davantage les transports collectifs, le vélo ou la marche à pied. Le covoiturage domicile-travail ou sur trajet long convainc moins de 2 répondants sur 10.*

Quelles seraient selon vous les pistes d'action à mettre en œuvre pour <u>dépasser les bonnes intentions</u> et réellement changer les comportements ?

4.4.1. Se déplacer à pied

Questions : Comment inciter les habitants en mesure de le faire, à **se déplacer à pied** pour les trajets de moins d'une demi-heure, notamment pour l'accès aux commerces et services de proximité ?

<u>Contributions des participants</u>

~~157)~~ Permettre davantage de temps libre pour prendre le temps de faire les choses

~~158)~~ Disposer de circulation qualitative et sécurisée

~~159)~~ Il conviendrait de prendre en compte les déplacements de transit de la grande banlieue (Ex Loir notamment), qui utilisent massivement leurs véhicules, qui viennent saturer les grands axes routiers, véritables autoroutes urbaines, induisant du passage intensif dans les centres-villes (notamment RN10 à Coignières, où l'A12 abandonnée doit trouver une autre alternative sur la base d'une déviation, qui permettra d'envisager d'autres aménagements qualitatifs en traversée de cette ville – porte du territoire

~~160)~~ Sensibilisation des citoyens en l'importance de l'activité physique

~~161)~~ Proposer des challenges quotidiens et jouer en famille ou avec des amis

~~162)~~ Réduire la place pour les voitures et l'augmenter pour les piétons. S'inspirer de Gothenburg (Suède)

~~163)~~ Sécuriser les voies piétonnes et les rendre agréables (parcours touristiques, plantations)

~~164)~~ Entreprises du territoire : autoriser 1/2h de marche à pied, tout bénéfique pour la santé

~~165)~~ C'est déjà fait à grand renfort de publicités, au sujet du covoiturage, la non-utilisation des voitures pour les petits déplacements

~~166)~~ Nouvelles pistes : favoriser l'associatif pour l'utilisation, l'entretien voire la réparation des vélos notamment

~~167)~~ Favoriser l'implantation d'ateliers en milieu urbain

~~168)~~ Voies piétonnes agréables, arborées, végétalisées. Conserver / augmenter les sentes (été)

~~169)~~ Problème de discontinuité : exemple traverser la D91 vers la Minière (discontinuités entre SQY et Versailles Grand Parc). Un schéma piéton comme il existe pour les vélos

~~170)~~ Campagnes de sensibilisation impact sur la santé (challenge compteurs de pas) et le fait qu'on préserve l'environnement

~~171)~~ Aménagement des routes, ralentisseurs au niveau des passages piétons, chicanes, … Sécuriser

~~172)~~ Incitation par les entreprises comme pour le vélo

173) Challenge « trajet à pied » pour encourager ceux qui vont faire leurs courses à pied
174) Penser l'urbanisme de la ville pour y concentrer les commerces
175) Offrir / prime à l'achat du chariot caddie (cabas à roulettes pas celui du supermarché)
176) Marquages ludiques au sol (plus que 10min, plus que 5 min, …)
177) Généraliser les plans avec des cercles indiquant les temps de marche plutôt que les distances
178) Des bancs
179) Séparer vélos et piétons
180) Bien signaliser les sentes (exemple à Maurepas, où elles sont parfois trop étroites et mal entretenues)
181) Faciliter les déplacements piétons en sécurisant les trottoirs : supprimer les stationnements sur trottoirs (verbalisation, …), largeur confortable sans obstacles
182) Sécuriser les intersections et les traversées piétonnes
183) Sensibiliser le public sur les bienfaits et la possibilité de faire ses trajets à pied (chronomap ?)
184) Compliquer l'accès aux commerces à voiture pour le rendre intéressant : suppression du stationnement
- Garantir l'accès à des trottoirs / voies piétonnes partout dans les communes
- Favoriser une fluidité sur les trottoirs (mobiliers urbains gênants, etc.)
- Séparer les modes de mobilités : piétons / vélo / trottinettes
- Garantir l'éclairage par des capteurs pour se sentir en sécurité pour les piétons
- Faire de la sensibilisation en indiquant le gain santé (dépense de calories / économe en grammes CO2) sur les parcours à des lieux stratégiques
- Sanctuariser les sentes piétonnes entre les quartiers (privilège de Saint-Quentin)

185) Apporter un sentiment de sécurité
186) Avoir un cœur de ville actif et complet en termes de services : alimentation, pharmacie...
187) Communiquer sur les bienfaits des déplacements piétons et cyclistes
188) Développer les chemins piétons réservés (abri en cas d'intempéries)
189) Mesures financières incitatives (réduction TVA, …)
190) Redynamiser les commerces de proximité en les rendant plus concurrentiels vis-à-vis des grandes surfaces / coût des structures (loyer, charge, …) ; Moyens de stationnement ?
191) Développer les « AMAP » (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) en élargissant les gammes de produits.
192) Développer des lieux de rencontre conviviaux
193) Restreindre, limiter les déplacements « courts » (contraintes …)
194) Implanter des « maisons France Service »

4.4.2. Se déplacer en vélo

Questions : Sans vous limiter seulement aux infrastructures (voies cyclables…), quelles actions concrètes pourriez-vous proposer **pour inciter davantage à la pratique du vélo au quotidien** sur le territoire **?**

Contributions des participants

Environnement qualitatif et sécurisé
- Priorité aux cyclistes aux intersections
- Mise en place d'un plan vélo : développement des pistes cyclables, installer parkings (grilles) à vélos et un agent de surveillance, entretien des pistes cyclables (marquage, nettoyage, …), entretien des vélos
- Ajouter les 5 points du A adapté au vélo
- Subventionner les vélibs (vélos électriques de SQY)

195) Entretien des pistes cyclables
196) Lien avec les communes limitrophes de Saint-Quentin, ex Villepreux-Saint-Nom
197) Éclairage des pistes cyclables, entretien au quotidien (feuilles, racines, …)
- Séparation des voies cyclables et piétonnes
- Incitation financière pour l'achat d'un vélo
- Favoriser le vélo à l'école
- Encourager la pratique dans les entreprises / remboursement sur la base du pass navigo
- Proposer des espaces vélos dans les trains
- Espaces sécurisés pour les vélos (centres commerciaux, gare, transport)
- Entreprises : prêter des vélos / donner des primes aux salariés qui viennent à vélo
- Les continuités, encore et encore, passer au-dessus de la N10. Exemple pour la réunion de ce soir, venir de Montigny à ici en vélo…non
- Parking sécurisé, la sécurisation pour que les enfants roulent en sécurité
- Santé

- Aider les habitats collectifs à s'équiper en locaux vélos, ceux des immeubles des années 70/80 sont trop petits
- Des arceaux un peu partout
- Développer l'offre de petits réparateurs de vélo : exemple à la vélo station ils n'ont pas de place. Faire venir un réparateur dans un camion dans les marchés
- Sécurité, continuité, confort des aménagements est la première cause de la non-utilisation du vélo
- Montrer que le vélo est plus efficace en ville que la voiture pour les déplacements courts
- Mettre en place une chronomap
- Déplacer les enfants à vélo pour les sorties
- Développer le savoir rouler à vélo
- Subventionner l'achat de vélo électrique
- Ajouter du stationnement vélo de qualité partout et accessible et sécurisé (vélobox ?)
- Améliorer la signalétique au sol indiquant le sens de circulation
- Créer un « code de la rue » affiché dans les lieux publics (ex : klaxonner avant de dépasser des piétons, porter un casque …)
- Avoir davantage de parkings à vélo (dont certains sécurisés près de lieux stratégiques)
- Avoir une subvention par habitant pour acquérir un vélo électrique (on a déjà les pistes cyclables, mais elles sont vides !)
- Avoir une continuité de pistes cyclables
- Editer des plans de pistes cyclables et qu'elles soient apparentes sur les cartes numériques Google

~~198)~~ Aux intersections, indiquer les autres voies
~~199)~~ Développer la sécurité (stationnement des vélos)
~~200)~~ Mettre en place un service de vélib'
~~201)~~ Mise en place d'infrastructures -> stationnement, signalisation, voies partagées
~~202)~~ Des voies cyclables plus sécurisées
~~203)~~ Financement d'équipements (vélos, tricycles, …)
~~204)~~ Une météo favorable
~~205)~~ « Contraindre/limiter » les déplacements intra-muros
~~206)~~ Développer l'apprentissage et l'éducation pour les jeunes générations

4.4.3. Se déplacer en transports en commun

Questions : Sans vous limiter uniquement à l'offre de transports (desserte, fréquence, amplitude…), quelles pistes pour **inciter davantage à l'usage des transports en commun** (bus, RER, train, …) ?

Contributions des participants

Fiabilité des trains, horaires respectés, limiter au maximum l'annulation de dernière minute des trains

- Gratuité des transports
- Mieux desservir SQY le weekend (bus, RER, train)
- Coordonner les interliaisons avec des bus

Les 3 éléments que vous mentionnez (desserte, fréquence, amplitude) sont quand même les plus importants

Gratuité des parkings à proximité des gares

- Desserte, fréquence, amplitude : oui gros problèmes
- Densifier le réseau
- Problème d'intercommunalité. Exemple Guyancourt-Versailles après 20h
- Des petits bus avec des petits circuits
- Bus à la demande
- Développer l'offre de stationnement près des gares / heures gratuites
- Sécurité : à partir d'une certaine heure, le bus s'arrête à la demande
- Bon point : l'unification des tarifs prévue en 2025
- Résoudre les problèmes de fréquence des trains pour aller sur Paris, surtout les weekends
- Mieux faire connaitre les liaisons bus / train en particulier à la gare de SQY
- Parkings gratuits pour les gens qui prennent le train
- Fréquence et amplitude sont clés
- Faciliter l'intermobilité train-vélo : l'import des vélos dans le train est aujourd'hui très compliqué
- Rendre gratuits les transports en commun
- Pour les usages occasionnels, rendre possible l'accès au bus
- Respecter horaires annoncés
- Meilleure synchronisation entre les RER / bus / train
- Avoir des liaisons fréquentes, y compris le weekend (comme pendant les JO)
- Limiter les dépenses/coûts pour les usagers
- Maintien/développement d'un service public de qualité
- S'assurer de l'adéquation entre besoin et disponibilité des moyens (déséquilibre du réseau ?)

4.4.4. Solutions pour diminuer l'usage individuel de la voiture

Questions : Quelles idées, propositions, pour **diminuer l'usage individuel de la voiture ?** Pourrait-on un jour imaginer se passer de la 2ème voiture ?

Contributions des participants

- Adapter les réseaux pour les modes doux
- Maintenir les PIR (parking d'intérêt régional) afin de permettre le rabattement sur les gares en périphérie de l'Île-de-France
- Optimiser la durée des transports = introduire des trains directs en lieu et place des ?
- Moins de place pour rouler, moins de parkings pour voitures
- Limiter à 30 km/h
- Développer les voies pour la mobilité douce
- Une appli pour favoriser le covoiturage (exemple de Rennes)
- Limiter le stationnement moyenne / longue durée et développer les dépose-minute
- Un prix de stationnement (ou des amendes) en fonction des revenus
- Applis d'auto partage : faire en sorte que le propriétaire se sente sécurisé par rapport au retour de la voiture en bon état. Faire connaitre les offres d'auto partage associatives
- Utiliser les parcs d'entreprise les weekends
- Une voie très rapide sur le D36 : créer des bouchons pour dissuader
- Des radars et de la répression

Il faut offrir des alternatives efficaces (vélo, marche) et réduire la place de la voiture pour la rendre moins compétitive (suppression de stationnement, stationnement payant, réduction des voies en faveur des mobilités actives)

- Mettre en place une application unique de covoiturage par ville ou communauté d'agglo
- Créer des emplacements de stationnement pour les voitures ayant un seul passager afin de prendre des piétons demandeurs sur le modèle d'un abri-bus
- Imaginer un service d'autopartage en voitures autonomes = supprimer les véhicules personnels
- Développer les navettes autonomes
- Favoriser le travail sur SQY (un des conjoints)
- Incitation financière pour développer le télétravail dans le secteur du tertiaire.
- Transport en commun spécifique pour desserte des zones d'activité mono ou multiemployeurs

4.5. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

*Dans l'enquête les répondants se montrent fortement préoccupés par les **conséquences du dérèglement climatique,** pour y faire face ils estiment que les états, les grands acteurs économiques, les autorités locales doivent agir, mais que cela passe également par l'action individuelle et que l'on ne pourra pas faire face aux enjeux en gardant nos habitudes et modes de vie actuels. Pour **agir sur la transition à l'échelle du territoire**, tous les sujets sont prioritaires pour les répondants (consommation, mobilités, déchets, eaux, modèle agricole, espaces naturels et agricoles, énergie, air…) avec une attention très forte pour la préservation de la biodiversité. **Le développement des énergies renouvelables et de récupération** est fortement mis en avant, mais avec des points de vue différenciés selon le type d'énergies, soutien fort au photovoltaïque solaire thermique sur toits, soutien à l'hydrogène, la géothermie et la méthanisation, soutien faiblement majoritaire au photovoltaïque et solaire thermique au sol, et rejet aux deux tiers de l'éolien notamment de la part des répondants les plus âgés. Les répondants sont demandeurs d'accompagnement pour faciliter la **rénovation thermique** et énergétique de leur logement*

4.5.1. Développement des énergies renouvelables

Questions : Comment faciliter le **développement local des différents types d'énergies renouvelables** ? A quelles conditions peut-on **trouver un consensus sur le développement de ces énergies renouvelables** ? Comment s'y prendre en fonction des différents types d'énergies ?

Contributions des participants

~~207)~~ Développement de la géothermie

~~208)~~ Utilisation du recyclage de poubelles (cf. sidompe)

209) Réflexion sur le recyclage des panneaux voltaïques
210) Faire des parkings suffisants près des gares
211) Installer des photovoltaïques sur le toit des écoles et autres bâtiments publics
212) Prévoir du photovoltaïque sur les toits de nouvelles habitations. Idem pour la géothermie
213) Réutiliser les sites qui produisent de l'énergie (data center, …) pour chauffer d'autres bâtiments
214) Favoriser la géothermie
215) Transparence des budgets de la commune et de l'agglomération auprès des habitants
216) Sensibiliser et faciliter foncièrement le photovoltaïque
- 1) Mieux informer au niveau des communes
217) Avoir un zonage facilitateur ou un expert pouvant guider les citoyens sur les énergies renouvelables adaptées aux logements
218) Une sensibilisation de proximité par les acteurs locaux
219) Participation citoyenne à l'installation des énergies renouvelables mises en coopération
220) Renforcer les recyclages calorifiques dans les immeubles collectifs (exemple : utiliser l'eau chaude usée pour recycler la chaleur)
221) Favoriser la production de méthanisation en microchaudière pour les chauffages collectifs
- 2) Accompagner les particuliers et les petites entreprises dans la démarche
222) Etude partagée et audit énergétique
223) Minimisation des impacts visuels et sonores
224) Argumenter sur les avantages des énergies renouvelables
225) Renforcer le recyclage et la durabilité des solutions mises en place (batterie, panneaux photovoltaïques …)
226) Utiliser les parkings publics pour les couvrir de panneaux photovoltaïques dont l'énergie serait distribuée
- Les panneaux solaires sur les toits et parkings semblent être une solution qui permettrait à la fois de développer les énergies renouvelables en minimisant l'impact sur les habitants
- En évitant l'écologie punitive et en priorisant l'écologie incitative, une collaboration entre les entreprises / gestionnaires de centres commerciaux et les Mairies / SQY serait à mettre en place pour que les ressources ainsi créées soient correctement réparties / utilisées
- Des projets de géothermie (type Vélizy) pourraient être envisagés
- La méthanisation est aussi un projet à développer
227) ADEME -> développer la notoriété de l'ADEME et de l'ALEC
228) Supprimer les freins locaux (règlements de résidence par exemple)
229) Communiquer ! communiquer ! communiquer ! sur les technologies et aider à l'élaboration des dossiers
230) Equiper les parkings d'ombrières dotées de panneaux solaires
231) Méthanisation dans les communes « rurales » de l'agglomération
- En individuel : aide à la décision : communiquer sur les aides existantes (ALEC)
- xx sur les techniques matures les plus adaptées (énergies) les plus acceptées actuellement
- Ouvrir le débat sur les énergies difficilement acceptables actuellement
- Lever le frein sur les copropriétés anciennes privées
- Imposer sur les constructions nouvelles la mise en œuvre d'énergies renouvelables
232) Développer une pédagogie pour renforcer l'acceptabilité des énergies renouvelables
233) Exploitation des toits-terrasses (plat) pour y poser des panneaux solaires
234) Avoir la possibilité d'exploiter l'énergie des véhicules électriques chargés et statiques
235) Engager une étude de terrain propice à l'installation d'éoliennes et définir une cartographie compatible avec l'habitat
236) Valoriser nos déchets organiques pour créer une filière alimentant des générateurs de méthane en déchetterie ou ailleurs
237) Mieux exploiter la filière hydrogène pour des usages en mobilité dans un premier temps, mais agrandir le périmètre d'application
238) Etudier l'implantation de microcentrales centrales nucléaires dans les années à venir sur le territoire de la SQY

4.5.2. *Rénovation thermique et énergétique des logements*

Questions : Quels leviers pour **renforcer le passage à l'acte des propriétaires** (qui habitent ou qui louent leur logement) **dans la rénovation thermique et énergétique** de leur logement ? Concernant de la production d'énergie renouvelable par les habitants, y a-t-il de potentiels inconvénients, lesquels, comment agir ?

Contributions des participants

1) Subventions réelles et accessibles administrativement pour aider le photovoltaïque sur les toits : 1) pour les propriétaires individuels ; 2) pour le collectif (immeuble) relevant de la commune / HLM
2) Couverture des centres commerciaux en panneaux photovoltaïques
3) Être dans l'incitatif et non le punitif
4) Privilégier la rénovation plutôt que la destruction / reconstruction dont on peut légitimement douter du bilan écologique global
- Pôles d'expertise en Mairie / agglomération pour aider les habitants (plus « efficace » que l'ALEC aujourd'hui)
- Inciter les bailleurs sociaux à la rénovation thermique
- 1) Incitation financière
- Mutualiser les équipements et les frais
- Quantifier la rentabilité des énergies renouvelables
- 2) Coûts financiers
- Nuisance sonore, esthétique
- Avoir les espaces suffisants
- Une collecte de biodéchets dans les quartiers avec des conteneurs de récupération pour la méthanisation : chaque don est pesé et récompensé par une utilisation simplifiée des services de SQY (trottinettes électriques / recharges voitures électriques, …)
- Proposer des bonifications pour l'installation des pompes à chaleur
- Proposer un système ou une action ou un changement personnel sur le plan énergétique ou écologique permet de cumuler des avantages en lien avec des propositions de l'agglomération ou de reverser ses avantages ou équivalents aux associations ou sur les taxes
- Montrer par caméra technique la déperdition de chaleur des appartements, maisons
- Présenter les résultats aux occupants
- Leur donner des solutions de correction
- Les accompagner dans la mise en œuvre
- Interdire les démarchages abusifs et les arnaques
- Éolien : nuisances visuelles et sonores
- Aide financière de la collectivité locale
- Valoriser et communiquer sur les solutions mises en œuvre concrètement par des particuliers qui ont franchi le pas
- Structure s'engageant sur le coût de l'installation et son renouvellement

5) Imposer de manière obligatoire à rénover les logements afin de les rendre compatibles avec une performance énergétique minimale
6) Renforcer la communication et les méthodes permettant de connaitre les aides à la rénovation, car la grande diversité d'entre elles sont souvent méconnue
7) Faire participer de manière commune tous les habitants des résidences, aux dépenses nécessaires aux rénovations, pour évoluer par bloc plutôt que par logements
8) Pour toute nouvelle zone de construction, systématiquement imposer l'implantation d'une source d'énergie verte et/ou renouvelable permettant une distribution/exploitation communautaire

4.5.3. *Actions prioritaires face au dérèglement climatique*

Questions : Le territoire de Saint-Quentin en Yvelines risque d'être fortement impacté par le réchauffement climatique (retrait gonflement argile, risque d'inondations, ilot de chaleur urbain, détérioration des bâtiments liés aux sécheresses…). Sur quelles priorités agir ? Que faire en matière de prévention, gestion des risques ?

Contributions des participants

9) Priorité sur les risques du bâti et artificialisation des terres, notamment en centre-ville
10) Meilleure implication / communication des Mairies dans les dossiers de catastrophes naturelles
11) Pas de gestion de l'eau à la parcelle (terrain argileux)
12) Noues filtrantes à mettre en place
13) Exemplarité des collectivités qui ne doivent pas se décharger sur les propriétaires : remarque également valable pour la problématique habitat

Cf. pour exemple de la déclassification de la zone protégée ou le vélodrome à été construit…deux poids deux mesures

14) Favoriser l'installation de citernes souterraines de récupération d'eau de pluie
15) Désimperméabiliser les sols, végétaliser / planter des arbres
16) Apporter un avis critique sur les propositions immobilières : des infrastructures compatibles avec le sol
-1) Ilot de chaleur urbain
-2) Végétaliser les murs et les sols
17) Aménager des plans d'eau de proximité
18) Inciter les matériaux bio sourcés (isolations bâtiments)
19) Mettre des brise-soleils au sud avec des baies vitrées
20) Planter des arbres de façon régulière autour des habitations sans être trop proche des bâtiments
21) Végétalisation (avenue Nicolas About à Montigny, ilot de fraicheur dans les centres-villes)
22) Création de bassins pour récupérer l'eau
23) Proposer des jardins ouvriers + circuit court (tout le monde sème)
24) Proposer des activités culturelles dans les forêts pour connecter les habitants avec cet environnement naturel (notamment en cas de grosse chaleur)
25) Utiliser des matériaux (béton poreux) permettant à l'eau d'atteindre le sol
26) Gestion des épisodes « goutte froide » -> voir le dimensionnement des installations actuelles d'écoulement d'eau
27) Pour les nouvelles constructions, imposer des technologies compatibles au risque argile
28) Désimperméabilisation des sols (parkings)

Continuer une amélioration de renaturation des territoires urbains qui agit sur le retrait gonflement argile, risque d'inondation, ilot de chaleur urbain, santé. Créer davantage de coulées vertes avec des arbres et des noues.

Prendre en compte dans l'adaptation au changement climatique sur la santé humaine.

Besoin de l'offre en santé (encore plus lié aux effets sanitaires du changement climatique)

29) Interdire toute construction sur des terrains à risque dans les cas de réchauffement excessif
30) Prioriser les méthodes de construction plus compatible avec l'environnement (sol respirable, surface en nid d'abeille, etc…) plutôt que d'utiliser du bitume de manière systématique
31) Imposer aux agglomérations l'entretien, le contrôle et la réparation en cas de défaillance à une réactivité telle que celle imposée aux habitants en ce qui concerne les structures en lien avec des ressources communes
32) Clarifier et rendre fluide les alertes et risques remontés par les citoyens de SQY en améliorant l'accès aux interfaces/correspondant en charge de sujets de la communauté d'agglomération.

4.6. BIODIVERSITE

*Les préoccupations relatives à la **biodiversité** sont fortement mises en avant dans toute l'enquête, qu'il s'agisse de l'attachement aux qualités paysagères du territoire (un territoire « vert ») ou des enjeux estimés comme prioritaires dans l'adaptation au dérèglement climatique. S'agissant de la construction de nouveaux logements, les répondants estiment également à une très grande majorité qu'il faut **construire ou rénover en centre-ville pour préserver les espaces agricoles et naturels.***

4.6.1. Développer et favoriser la biodiversité

Questions : Comment développer, favoriser la biodiversité (la diversité des espèces vivantes, faune et flore) au sein des espaces déjà urbanisés ? Quelles idées pour les zones pavillonnaires (y compris chez les particuliers), les copropriétés disposant d'espaces extérieurs, les résidences sociales, les centres urbains) ?

Contributions des participants

1) Gérer la circulation de l'eau : noues flottantes, zones humides, …
2) Planter des arbres, faire des ilots de fraicheur
3) Trames vertes, bleues, noires
4) Extinction des éclairages publics et commerces
5) Mettre des espaces de nature partagés (vergers participatifs, jardins partagés, …) pour remettre du lien entre la nature et les citoyens et les sensibiliser à la protéger
6) Sorties dans la nature pour les écoles / former les jeunes à protéger / comprendre la nature
7) Mettre en place des lieux de passage pour les animaux
8) Favoriser l'agriculture bio dans tous les territoires (pas que SQY) qui maintient une biodiversité

9) Mettre en place un pourcentage minimum de végétalisation dense par commune sur tout le territoire. Objectif SQY : augmenter de 5% tous les ans.
10) Plan conservation et développement de haies : espaces publics et copropriétés
11) Reconsidérer le matériel utilisé et la méthode de travail
   1) Bannir les souffleurs thermiques, revenir aux outils manuels à la limite les batteries
   2) Nota concernant les espaces verts qui ne sont plus tondus entièrement, peuvent générer des amas de déchets, invasions de nuisibles
   3) Relancer le volontariat (bénévole) dans la mesure de ce qui est possible à l'échelon des communes, créations associatives pour l'embellissement des espaces urbains (ex : Villepreux, semis de graines)
12) Revoir la plantation d'arbres, d'arbustes, avec des essences adaptées et un développement compatible avec l'environnement
13) Développer l'installation de ruches

Au sein des espaces déjà urbanisés, il faut privilégier la végétalisation de l'espace public et privé. Le nouveau PLU doit intégrer une contrainte importante sur la végétalisation, lors de nouveaux projets et rénovations, ainsi que préserver les végétaux et mares existants. Privilégier sur les projets les haies paysagères.

Il faut subventionner l'arrachage des haies de thuyas qui sont des déserts pour la biodiversité, et inciter à la plantation de haies diversifiées

14) Immeubles (bâtiments) entièrement végétalisés
15) Potagers, ruches, jardins partagés pour les toits
16) Compostage à favoriser dans les villes
17) Multiplier les initiatives locales existantes qui marchent (ex : jardins ouvriers, vergers, potagers, ruches sous contrôle mairie ou association)
18) Zone pavillonnaire : planter des arbres fruitiers au moment de la livraison
19) Parc à moutons. Ex : Voisins le Bretonneux
20) Hotels à insectes
21) Ruches

Important : faire le bilan des initiatives déjà existantes afin de faire le tri entre les démarches plus ou moins réalistes

Pour les espaces déjà urbanisés :

22) Sensibilisation des habitants (ex : hôtel à insectes / nichoirs ; adultes et enfants)
23) Travailler avec les bailleurs (tonte décalée des pelouses)
24) Mettre en place des « cahiers des charges » ; quelle végétation, haie naturelle, végétation locale
25) Arborer les places de parking

Pour les zones pavillonnaires :

26) Limiter les murs en béton (rôle du cadastre) remplacer par des haies naturelles (passage de petits animaux)
27) Promouvoir les achats groupés (Mairie) en tenant compte de l'écosystème
28) Prévoir des petits espaces en friche

Pour les copropriétés : même que pour les espaces déjà urbanisés

Pour les résidences sociales : implication plus grande des mairies et des propriétaires

Pour les centres urbains = végétaliser les ronds-points – Plan local végétal (PLV)

29) Dé-bétonnage
30) Planter des arbres
31) Interdire les tontes / les tailles de février à novembre

4.6.2. Implication des entreprises et grands commerces

Questions : Comment **impliquer les entreprises et grands commerces** dans la protection de la biodiversité sur leurs parcelles ?

Contributions des participants

Favoriser la plantation et l'installation de ruches

- Commencer par le respect des règlementations en la matière
- Comme l'éco participation, aider les commerces et entreprises à participer aux embellissements des abords et les inciter à nourrir des fonds pour y participer (par exemple arrondis de caisse)
- Au moment de la rénovation des parkings obligation de réaliser la végétation

Imposer des obligations de limitation de l'imperméabilisation des sols et la végétalisation des parcelles

Parking végétalisé (béton perméable / sol perméable)

32) Pour les commerces = réduire les taxes pour permettre la végétalisation
33) Difficulté à imposer la biodiversité dans les grandes entreprises

4.6.3. Projet urbain et espaces agricoles et naturels

Questions : Faut-il, pour protéger la biodiversité, **éviter tout nouveau projet urbain sur des espaces agricoles et naturels** ? Comment identifier les quartiers à densifier en priorité ?

Contributions des participants

Oui

- Densifier les centres-villes
- Convertir les bureaux fermés avant de construire
- Des bâtiments multifonctions (exemple une école sert de maison de quartier, etc.) pour des usages collectifs

Oui, tout conserver les espaces agricoles et naturels en les mettant non constructibles. Quartiers non densifiables

Oui !

- Privilégier l'utilisation des friches industrielles ou commerciales pour la création de nouveaux projets immobiliers
- Densifier autour des pôles d'intérêt (gares, centres économiques, centre-ville hors patrimoine historique et centre ancien)
- Sanctuariser les espaces agricoles et naturels existants
- Concertation avec agriculteurs
- Centre-ville en réutilisant infrastructures existantes
- Choix impossible : densifier les espaces agricoles ou naturels revient à supprimer les fermes et les forêts
- Retravailler toutes les zones commerciales non occupées soit en logement, soit en poumons verts
- Ce sont des choix politiques : ne pas prioriser le foncier pour favoriser des « poumons verts »